

Modules d'approfondissement - MAP

Catalogue 2024-2025

Filière Travail social
Hautes écoles romandes de Travail social

Modules d'approfondissement inter-écoles 2024-2025

Les modules d'approfondissement sont proposés conjointement par les quatre hautes écoles romandes de la filière travail social. Tous les modules sont ouverts à l'ensemble des étudiant·e·s des trois options immatriculé·e·s dans les quatre écoles romandes en travail social.

Sous la responsabilité du Conseil de domaine Travail social, les enseignant·e·s offrent ainsi aux étudiant·e·s la possibilité de profiter du « génie » propre des 4 sites, de l'actualité de leurs travaux et de leur approche pointue de certaines thématiques, champs d'intervention et contextes locaux.

Le module d'approfondissement permet une mise en œuvre synthétique de différentes ressources¹ offertes dans la formation initiale visant tout particulièrement la formation de praticien·ne·s réflexif·ve·s dans un contexte de changement social et d'évolution des modes d'intervention professionnelle.

Ces offres ont pour objectifs :

- De permettre aux étudiant·e·s d'approfondir certaines composantes de la formation : problématique sociale, champ d'intervention professionnelle, contexte d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication ;
- D'expérimenter la collaboration entre étudiant·e·s, enseignant·e·s, chercheurs·euses et professionnel·le·s sur un objet d'investigation et de réflexion lié à l'actualité des problématiques et des pratiques sociales.

Il s'agit d'un acte de formation obligatoire, favorisant la mobilité, qui concerne tous et toutes les étudiant·e·s des trois options de la filière travail social et des trois formes d'étude. Ainsi, chaque école propose un certain nombre de modules d'approfondissement ouvert à tous et toutes les étudiant·e·s.

Organisation des modules d'approfondissement

Les modules d'approfondissement se déroulent dans les quatre hautes écoles en automne-hiver 2024-2025 durant les semaines **39 à 49, les lundis et mardis**. Chaque module est crédité de 12 ECTS (l'équivalent de 18 jours d'enseignement) et sera évalué selon les directives en vigueur et les règles de notation usuelles. Les évaluations des modules auront lieu, dans les 4 hautes écoles, **les 13 et 14 janvier 2025**, selon des modalités communiquées au plus tard au début du module.

Le nombre d'étudiant·e·s par module est limité. Chaque étudiant·e **s'inscrit à quatre modules d'approfondissement**, par ordre de préférence à l'aide d'un formulaire en ligne et ce **jusqu'au 1^{er} mars 2024** au plus tard. **Au moins l'un des quatre choix retenus doit être fait à l'interne**, dans le site d'immatriculation.

Le premier choix n'est pas garanti. La répartition tient compte des places disponibles, d'un certain équilibre entre les modules et de l'encouragement à la mobilité. Chaque étudiant·e a la possibilité, sur le formulaire d'inscription, d'argumenter son premier choix.

Les étudiant·e·s sont informé·e·s par leur site d'immatriculation de l'option qu'ils et elles pourront suivre, **dès le 22 avril 2024**.

¹ Des connaissances en sciences humaines, des capacités de réflexion et de jugement, des savoir-faire, des aptitudes relationnelles et sociales, etc.

Une modeste participation de la HES-SO aux frais de déplacement est prévue, conformément aux dispositions prévues dans la note d'information « Financement de la mobilité interne 2024 – 2025 », rédigée par Monsieur Olivier Grand, Responsable du domaine Travail social. Cette participation permet d'indemniser une petite partie des frais de déplacement. L'indemnité se base sur un calcul des coûts de déplacement entre les gares principales du site de la HETS d'immatriculation de l'étudiant·e et de celui de la HETS du MAP attribué.

Attention : la somme exacte disponible pour soutenir cette mobilité ne sera connue qu'après la fin des modules. Par conséquent, les montants dévolus aux étudiant·e·s concerné·e·s ne leur seront versés qu'à la fin du semestre de printemps 2025. Dès lors, au moment de l'inscription aux MAP, il est vivement conseillé à chaque étudiant·e de définir un budget prévisionnel en vue d'une éventuelle mobilité MAP.

Modules 2024-2025

Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs	7
Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels partenariats, quels projets et comment agir ?	9
Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social	11
Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques	13
Compétences relationnelles et savoir-être	15
Comprendre l'enfant dans son environnement social	17
Corps, émotions et relation : partir de soi pour <i>être</i> dans la rencontre avec l'autre	19
Croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social	21
Diversité dans la ville : intervention dans l'espace urbain	23
Etudes genre et travail social	25
Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique	27
L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social	29
La citoyenneté agressive : la place des jeunes dans la ville	31
Le corps dans tous ses états : corporéités et enjeux sociaux de la souffrance	33
Le développement de l'innovation en travail social	35
Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives	37
Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention	39
Migration et travail social	41
Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?	43
Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux	45
Protection de l'enfance et soutien aux familles	47
Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational	49
Soziale Innovation – Soziale Arbeit und ökosoziale Transformation: Eine Spurensuche	51
Travail social et territoires au défi de la durabilité	53
Variation de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social	55
Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention	57

Action humanitaire et travail social : des projets d'intervention innovants en réponse à des besoins humanitaires et sociaux, ici et ailleurs

Principaux contenus et fil rouge du module

Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel-le-s versus volontaires ; engagement idéologique ou militant versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence). D'ailleurs, les stéréotypes courants ont tendance à lier l'action humanitaire à des situations de précarité/vulnérabilité à l'étranger, et le travail social à des situations concernant les pays occidentaux. Ces deux modes de travail et d'intervention partagent dans bien des cas un nombre de valeurs communes telles que l'engagement professionnel, le changement social en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'autodétermination, la résilience, l'insertion et la prévention des injustices, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc. Ces actions prennent place au niveau national ou international, ici et ailleurs.

Depuis les années 2000, de plus en plus d'ONG inoculent du travail social dans l'action humanitaire et nombre de projets se mettent en place sous l'angle du travail social. Quel que soit le contexte, ces projets humanitaires ne se limitent pas à une intervention d'urgence, ils visent aussi à permettre à des communautés de prendre en main leur propre destin, de travailler sur le contexte social dans lequel elles évoluent et de mettre en place un changement durable, dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie.

Des thématiques telles que l'entrepreneuriat social, l'approche communautaire, la protection des civils dans un contexte de conflits, les nouvelles solidarités en périodes de crise, les facteurs de déclenchement des crises humanitaires, les dimensions sociales de la malnutrition, les aspects psychosociaux de la recherche des personnes disparues, le droit international humanitaire et les transferts monétaires sont abordées à travers différentes modalités pédagogiques favorisant la réflexion et la posture critique du point de vue social.

Le module s'inscrit notamment dans une logique de mise en place de projets en rapport avec des ONG, afin de proposer des projets innovants de travail social en contexte humanitaire et de développement en se basant sur des notions de justice sociale, de participation des publics, de dignité, d'autodétermination, de résilience et de solidarité.

D'une part, la formation proposée a pour objectif d'analyser les différences entre le travail social et l'action humanitaire. D'autre part, elle cherche à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer. Le fil rouge sera donné par une attention accordée à la démarche de projet qui prend appui sur un outil que même le travail social ne doit pas ignorer : la gestion de projet.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'intervention ou de communication. Identification des vulnérabilités et des besoins.

Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :

- Connaissance du développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions) et les multiples liens avec le travail social (enjeux, défis actuels et à venir, etc.).
- Analyse des différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.) et l'articulation avec les spécificités du travail social.
- Identification des nouveaux champs du travail social dans l'action humanitaire.
- L'appropriation des approches et modèles opératoires en travail social et en action humanitaire (approche communautaire, entrepreneuriat social, le plaidoyer, etc...).

Objectifs poursuivis

- Acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions interdisciplinaires.
- Mettre en relation la spécificité des pratiques d'action humanitaire et de travail social dans leurs dimensions individuelles, collectives, communautaires et politiques.
- Déconstruire des a priori et des représentations inhérentes à l'action humanitaire et au travail social.
- Acquérir des connaissances en matière de gestion de projet.
- Concevoir et conceptualiser un projet plausible articulant travail social et action humanitaire, afin d'apporter une réponse structurelle et organisationnelle à une problématique socio-humanitaire.
- Se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels en tant qu'acteur·trice de changement.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroule en partenariat avec des ONG suisses et internationales œuvrant dans le champ de l'action humanitaire et du développement.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Cours en plénum, cours intégratif de la théorie en petits groupes, témoignages, films interactifs, mise en place conceptuelle d'un projet d'action sociale en collaboration avec des partenaires terrain issu.e.s de différentes ONG (internationales, nationales et régionales) actives dans des contextes variés.

Modalités d'évaluation

Travail de groupe : 1. Livrable écrit d'un projet social. 2. Présentation orale du projet avec approfondissement du livrable et questions orales individuelles.

Responsables du module

Marc Widmer et Emmanuel Fridez

Addictions, intervention sociale et prévention : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quels accompagnements, quels partenariats, quels projets et comment agir ?

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu et pensé en lien avec des intervenant-e-s du champ interdisciplinaire des addictions de Suisse romande, ce module propose aux étudiant-e-s de :

- Comprendre les problématiques liées aux conduites addictives et acquérir des connaissances quant aux contextes et représentations sociales, aux mécanismes d'installation de la dépendance et de la codépendance, aux effets des produits, aux différentes phases de consommation et à leurs incidences, aux possibilités d'accompagnement au niveau médico-psycho-social, aux différentes formes de prévention ou de réduction des risques (RDR) et ce à l'échelle des personnes, des groupes, de leur entourage et des communautés.
- Pouvoir identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration du champ des addictions avec et sans substance.
- Contribuer au développement des réflexions ou de projets dans la cité et entre le lieu de formation et les différents terrains du champ des addictions, de la réduction des risques et de la prévention.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action.

Les différentes conduites addictives : représentations, perceptions, connaissance des produits, de leurs effets et des modes d'utilisation, évolutions, historicité.

Les politiques actuelles en matière d'addiction : leur développement et mise en œuvre au niveau cantonal et fédéral.

Les approches socio-éducatives, psychosociales et de réinsertion : développement d'interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire).

La méthodologie de projets dans le champ de la prévention et de la réduction des risques : des outils au service des usager-ère-s, des professionnel-le-s et des institutions.

Objectifs poursuivis

Ce module permet aux étudiant-e-s de/d' :

- acquérir des connaissances en matière de contextes, de pratiques addictives et d'interventions interdisciplinaires dans ce champ ;
- identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions avec ou sans substance ;
- faire le point sur ses propres représentations et son propre rapport aux produits psychotropes et/ou aux conduites addictives ;
- se positionner en tant que professionnel-le-s dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ ;
- concevoir puis co-construire un projet en partenariat avec une personne concernée par la problématique des addictions.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration entre la HETSL (VD) et la HETS (GE).

Partenariats interdisciplinaires avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande : professionnel-le-s du domaine de la santé, du social et de la police.

Collaboration avec des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux et des groupes d'entraide d'usager-ère-s.

Visite d'institutions dans le champ des addictions et rencontres avec les professionnels.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnel-le-s et d'usager-ère-s vivant un type d'addiction, exploration interactive de situations.

En partenariat avec des organismes œuvrant dans ce champ : conception par les étudiant-e-s de projets d'intervention en matière de prévention et/ou réduction des risques, comme travail d'approfondissement intégré.

Travail introspectif demandé à propos des représentations sociales.

Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexions avec les réseaux partenaires.

Modalités d'évaluation

Présence aux cours obligatoire.

Immersion de 2 jours dans une institution œuvrant dans le champ des addictions et synthèse écrite de cette immersion.

Travaux de validation écrits (un examen écrit de connaissances théoriques).

Travail en duo : conception et co-construction d'un projet en partenariat avec une personne concernée par une problématique des addictions. Présentation orale de ce projet devant les responsables du module (et éventuellement un.e professionnel.le du champ des addictions).

Responsables du module

Ann Tharin (HETSL) et Denis Huc (HETS)

Analyse de l'activité : l'intelligence pratique dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est centré sur l'activité de travail des professionnel-le-s du social. Dans l'analyse de l'activité, nous distinguons l'activité prescrite (par des règles et des cahiers des charges, des codes déontologiques ainsi que des modèles d'intervention) et l'activité réalisée, telle qu'elle s'effectue "vraiment" en situation. En précisant ce qui est censé être poursuivi comme objectifs, on constate que le prescrit ne donne pas (ou très peu) accès à ce qui est véritablement mis en œuvre par les professionnel-le-s. Le travail est alors approché comme une énigme : comment les professionnels font-ils avec ce qui survient dans le vif de l'action ? Comment s'y prennent-ils pour produire les effets attendus dans le cadre de leur mission ? On découvrira ainsi de quoi est fait le travail dans sa complexité et sa créativité : dans l'activité se déploie une intelligence pratique, impliquant d'expérimenter des manières de faire et de produire des effets en appui sur de la ruse et un travail du corps.

Le regard proposé par l'analyse de l'activité privilégie donc la compréhension de l'activité des professionnel-le-s avant tout et ne se concentre pas directement sur les problématiques des usagères et des usagers. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à observer à plusieurs reprises les professionnel-le-s en train de travailler, soit directement en étant présent-e-s sur leur terrain, soit par le biais de films. Il s'agira également de faire participer les professionnel-le-s en les invitant à décrire leur travail. La vidéo est un outil privilégié dans ce module, néanmoins aucun prérequis en vidéo n'est nécessaire pour le suivre.

Un important travail de collaboration entre étudiant-e-s est attendu, notamment pour les observations et le travail sur les films. Ces apprentissages seront soutenus par une modalité pédagogique mixte, associant cours en plénière, ateliers et moments sur les terrains.

Sur ce dernier point, l'obligation d'adaptation aux horaires et aux disponibilités des terrains professionnels exigent souvent des étudiant-e-s une certaine souplesse horaire, avec par exemple des disponibilités sur des mercredis après-midi ou des vendredis en début de soirée. Nous prenons en compte ce paramètre dans l'aménagement des cours, en garantissant une compensation pour les heures investies.

Fil rouge : l'intelligence pratique qui se mobilise dans l'activité réelle, soit ce qui est réellement mobilisé dans la singularité des situations de travail, aussi bien individuellement que collectivement. Cette intelligence située est rendue accessible et étudiée au travers d'une démarche basée sur une méthodologie particulière et en collaboration serrée avec les terrains professionnels, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le déploiement de l'intelligence pratique dans les situations de travail dans le champ du travail social.

La construction de la professionnalité depuis l'activité, en lien avec une connaissance pratique et sensible.

La construction de la confiance dans le travail de création du lien avec les usager-e-s.

Les modifications structurelles et de gouvernance dans le secteur du travail social et les effets sur l'activité et les travailleuses et travailleurs, sous l'angle de la coopération dans le travail.

Objectifs poursuivis

Apprendre à observer et penser l'activité de travail de manière située et apprendre à saisir ce qui se joue en situation pour le/la professionnel-le investi-e dans son activité de travail, à l'aide des apports théoriques et des outils méthodologiques privilégiés dans l'analyse de l'activité.

Mener une démarche d'analyse d'activité en accompagnant un-e professionnel-le du social dans un processus d'analyse de son activité de travail, au travers du recueil et de l'analyse de données.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Étude de micro-situations professionnelles dans des pratiques diversifiées du travail social (par exemple : éducation en foyer, maison de quartier, appartements médico-sociaux, accueil handicap, espace de vie enfantine, service social) et en collaboration serrée avec les professionnel-le-s, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Journée de réflexion collective avec les terrains professionnels au terme du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Modalités pédagogiques

Mener en duo avec un-e autre étudiant-e une démarche d'analyse d'activité auprès d'un-e professionnel-le sur un terrain du social. Cette démarche fait l'objet d'un accompagnement individualisé, notamment au travers d'ateliers ou de rencontres en individuel.

Autres modalités, selon les activités menées au fil du module : apports théoriques et méthodologiques en plénière, séminaire de lectures et exercices pratiques, débats.

Travail de groupe avec l'organisation, la réalisation et l'animation d'une journée de travail à la HETS avec les professionnel-le-s partenaires du module.

Modalités d'évaluation

Une première partie sous forme d'évaluation formative : rendre compte du processus de réflexion sous-jacent à la démarche d'analyse de l'activité, par l'intermédiaire de plusieurs textes courts à rendre individuellement ou en duo au fil des séances.

L'organisation collective de la journée avec les professionnels.

Un travail final avec une analyse fine de l'activité du-de la professionnel-le accompagné-e dans la démarche.

Responsable du module

Sylvie Mezzena

Art et Travail social : concevoir et animer des ateliers socio-artistiques

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module invite à explorer et expérimenter de nouveaux modèles d'intervention, encourager les processus créatifs auprès des publics (qu'ils soient stigmatisés, minoritaires, en situation de handicap ou non) et produire du lien entre les communautés, les groupes et les individus.

Le module invite les participant-e-s à concevoir et animer, dans le champ du travail social, des projets convoquant les arts plastiques et les arts de la scène (théâtre, danse, performance, son) dans une perspective de potentialisation des mouvements d'émancipation.

A partir d'une conversation entre des artistes et des professionnel-le-s du travail social, il est attendu que soient créés des lieux de recherche et d'expérimentation à l'intérieur desquels les enjeux du travail social s'expriment dans toutes leurs dimensions.

Les activités socio-artistiques peuvent initier des transformations significatives auprès des personnes en difficultés. En les invitant dans ces ateliers, ils trouveront des occasions de :

- pratiquer la créativité,
- développer des compétences sociales et techniques,
- conduire une démarche de socialisation,
- questionner le rapport à son propre corps et au corps de l'autre,
- questionner le rapport à l'altérité,
- développer un sentiment d'appartenance,
- poursuivre une construction identitaire,
- renforcer l'estime de soi et la confiance,

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Deux dimensions théoriques modelant l'esprit de ce module d'approfondissement méritent d'être explicitées, soit l'expérience esthétique et la résistance au rationnel :

1. Dans ce module, il est proposé de mettre l'expérience esthétique au cœur de l'action professionnelle. John Dewey, philosophe américain du 20^{ème} siècle, définit l'expérience esthétique comme l'expérience la plus accomplie de l'expérience ordinaire. Une expérience esthétique est une expérience indissociablement intellectuelle, affective, physique et émotionnelle. C'est une expérience qui mobilise une forme spécifique d'attention où toutes les dimensions de l'individu sont mobilisées. Evidemment, l'art ne détient pas le monopole de l'expérience esthétique mais ici, c'est avec l'art que nous vous proposons de fabriquer des occasions de ce type.
2. Selon Théodor W. Adorno, philosophe du 20^{ème} siècle, l'art est en lutte avec la rationalité imposée au monde. C'est justement cette résistance à la pensée contrainte par la rationalité et cette résistance aux obsessions de l'efficacité et de la scientificité qui nous intéressent ici. Le travail social et l'art s'associent pour faire coalition contre ce qu'Edgard Morin appelle la maladie de la raison c'est-à-dire la maladie d'une logique que l'on croit irrévocable, une maladie de la pensée qui ne voit plus le réel.

Objectifs poursuivis

Le module poursuit trois objectifs :

- Identifier les enjeux d'un atelier socio-artistique
- Développer des compétences sur le plan de l'animation d'un atelier socio-artistique
- Conceptualiser un atelier socio-artistique

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Collaboration avec différents artistes (plasticiens, peintres, danseurs, performeurs, musiciens, comédiens) et des institutions sociales et culturelles.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

- Workshops
- Création et réalisation de projets
- Partage d'expériences
- Apports théoriques
- Discussions et débats

Modalités d'évaluation

- Participation active et présence obligatoire durant les cours,
- Présentation du projet socio-artistique réalisé,
- Travail d'approfondissement sur une thématique à choix.

Responsable du module

Jean-Marc Roduit.

Compétences relationnelles et savoir-être

Principaux contenus et fil rouge du module

En s'appuyant sur une étroite collaboration avec des expert-e-s de vécu bénéficiaires du travail social, ce module propose aux étudiant-e-s de réfléchir, sur la base d'expériences partagées avec ces dernier-ère-s, aux aspects relationnels à prendre en compte dans l'exercice de leur profession.

Afin de les guider dans cette réflexion et de développer des habiletés de savoir-être permettant d'assurer une posture de partenariat avec les bénéficiaires du travail social, le module est organisé sur la base de trois logiques pédagogiques distinctes et complémentaires :

- Des **activités relationnelles** (en groupe et en duo/trio étudiant-e-s / expert-e de vécu) ;
- Des **cours théoriques** sur diverses dimensions relatives aux compétences relationnelles (éthique, limites, proximité, authenticité, récit d'expérience, transfert-contre-transfert, toucher relationnel...);
- Des séances de **supervision** permettant d'intégrer les aspects théoriques sur la base des expériences vécues lors des activités relationnelles avec les expert-e-s de vécu.

Ce module a comme priorité de favoriser le partenariat entre les étudiant-e-s et les expert-e-s de vécu, ce qui implique la prise en compte de l'avis de ces derniers-ère-s dans l'expérimentation, le développement des compétences relationnelles et l'évolution de la posture professionnelle.

Approfondissements visés

Les approfondissements visés dans ce module concernent les habiletés de savoir-être nécessaires au développement de compétences relationnelles favorisant le partenariat avec les public-cibles du travail social. Les dimensions de ces habiletés sont multiples : empathie personnelle et sociale, respect, confiance en soi et assurance, authenticité, conscience de soi, créativité, ouverture d'esprit et flexibilité, appropriation de la compétence professionnelle, volonté de connaître l'autre et conscience et distanciation de sa culture.

Ces approfondissements se nourrissent des apprentissages expérientiels effectués durant le module.

Objectifs poursuivis :

Le module offre aux étudiant-e-s la possibilité d'expérimenter et de vivre une relation en duo/trio avec des expert-e-s de vécu afin de se sensibiliser à l'importance et aux enjeux de l'aspect relationnel dans l'intervention en travail social.

Les objectifs poursuivis visent l'adoption d'une posture réflexive par rapport à ces expérimentations, la co-construction et l'établissement d'un partenariat avec les expert-e-s de vécu ainsi que l'établissement d'une proximité relationnelle respectueuse des besoins respectifs. Des apports théoriques seront mobilisés afin de favoriser le développement d'habiletés de savoir-être dans la relation professionnelle et des capacités de communication verbale et non-verbale.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons étroitement avec des personnes au bénéfice de l'action sociale engagées dans le module afin de partager leur expertise en termes de vécu et de parcours de vie et d'enrichir sur cette base les réflexions pour développer les compétences relationnelles des étudiant·e·s.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Évaluer ses ressources et ses limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Activités relationnelles en duo/trio et en groupe avec les expert·e·s de vécu, cours théoriques, supervisions.

Les étudiant·e·s inscrit·e·s dans ce module **devront être prêt·e·s à s'engager dans une véritable réflexion sur leur posture relationnelle et motivé·e·s à développer leurs habiletés de savoir-être. Ils-elles devront faire preuve d'ouverture, de flexibilité et de créativité.**

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur :

- La présence obligatoire aux cours et une participation active au module
- Une auto-évaluation de l'étudiant·e sur des habiletés de savoir-être ciblées exercées au cours du module ; cette évaluation tient compte du regard des expert·e·s de vécu (travail écrit)
- Une évaluation d'habiletés de savoir-être ciblées de la part des professeures ; cette évaluation tient compte du regard des expert·e·s de vécu

Responsables du module

Annick Cudré-Mauroux, Geneviève Piérart & Steeve Quarroz

Comprendre l'enfant dans son environnement social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module s'intéresse au point de vue de l'enfant ou des enfants sur leur environnement. Il privilégie, en ce sens, une démarche compréhensive permettant d'accéder au raisonnement et aux logiques enfantines.

Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 3 thématiques principales :

- Les relations sociales entre pairs et la construction de soi ;
- Le développement de l'enfant, sa perception du monde social et sa participation ;
- Les enfants dans leur environnement - la famille, l'accueil extrafamilial, l'école.

Approfondissements visés

Que ce soit dans le secteur professionnel ou au niveau social et politique, l'intérêt, la curiosité et le souci de l'enfance dépassent les sphères de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire. En ce sens, l'enfance relève non seulement d'une période de la vie mais peut aussi être considérée comme une catégorie sociale qui joue un rôle dans le fonctionnement de la société. Si les enfants constituent un groupe social, en tant qu'individus, elles et ils sont directement et indirectement confronté·e·s aux institutions sociales ou éducatives et à une diversité de professionnel·le·s chargé·e·s d'accompagner leur processus de socialisation. De fait, l'ensemble des professionnel·le·s du travail social, éducatrices et éducateurs sociaux, assistantes sociales et assistants sociaux, animatrices et animateurs socioculturels sont amené·e·s à rencontrer des enfants soit par leur fonction directe (foyer d'accueil, maison de quartier, garderie, institution spécialisée), soit par leur relation aux familles ou à l'environnement quotidien de ces enfants.

Qui est l'enfant ? Qui sont les enfants ? Cette question, apparemment anodine, traverse l'ensemble du module. En effet, ce module part du constat qu'une connaissance intuitive de l'enfance n'est pas suffisante pour développer une action professionnelle avisée et soucieuse des enfants et de leur bien-être. En ce sens, le module est centré sur le point de vue des enfants tout en considérant ses différentes sphères de socialisation (l'école, les centres de vie infantine, les accueils en milieu scolaire, la famille, entre autres). Pour accéder au point de vue des enfants, à leurs pratiques et à leurs compétences, les étudiant·e·s s'exerceront à deux méthodologies : l'observation de jeunes enfants dans des institutions de la petite enfance et l'entretien clinique avec des enfants d'âge scolaire.

Objectifs poursuivis

Le but de ce module d'approfondissement est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant ainsi que de permettre aux participant·e·s d'exercer deux outils d'intervention dans le cadre d'une partie empirique afin de développer leurs compétences en matière d'observations et d'entretiens avec des enfants.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La partie « observation » est organisée en collaboration avec des institutions de la petite enfance, elle se déroulera dans trois centres de vie infantine (CVE) de la ville de Lausanne. La partie « entretien » fait l'objet d'un partenariat avec deux établissements scolaires de la ville de Lausanne, elle engage la participation volontaire d'enfants de 6 à 9 ans.

Outre des collaborations étroites avec les terrains, les intervenant·e·s engagé·e·s dans le module partageront des connaissances issues de la recherche, notamment en psychologie, en pédagogie et en sociologie, et leurs

expériences professionnelles que ce soit en relation avec les enfants ou avec les familles. En 2024, les étudiant·e·s seront également invité·e·s à préparer et participer à un colloque international qui sera organisé en collaboration avec des acteurs et actrices du champ de l'enfance du canton de Vaud, d'Italie, de France et de Belgique.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques alternent entre des cours, des séminaires et des exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée. La présence, dans le cadre des exercices sur le terrain, lors des séminaires de préparation du colloque ou encore pendant la durée du colloque, est obligatoire.

Modalités d'évaluation

Préparation et participation au colloque. Travail d'enquête de terrain en petits groupes donnant lieu, pour chaque groupe, à une présentation orale et à un document écrit.

Responsable du module

Dominique Golay

Corps, émotions et relation : partir de soi pour *être* dans la rencontre avec l'autre

Principaux contenus et fil rouge du module

Les professionnel-le-s de l'action sociale placent au centre de leurs interventions l'humain. Dans ses dimensions de présence et de différences, dans ses fragilités et ses potentialités mais toujours en s'appuyant sur ses ressources. Dans l'interaction, se positionner corporellement, poser des gestes tout en étant à l'écoute des besoins, oser rencontrer le regard de l'autre peut parfois nous déstabiliser. Et lorsque l'autre reste encore un mystère, certains de nos comportements viennent nous questionner autant corporellement qu'émotionnellement.

Dans une compréhension de ce qui se joue dans la relation, le corps raconte : il nous raconte et il raconte l'autre. Nos hésitations dans la rencontre résonnent auprès de la personne accompagnée, d'autant qu'elle se trouve en situation de fragilité. Alors que, justement, notre corps et nos émotions pourraient être un appui à la relation se pose la question de comment se rencontrer ? Comment l'accompagner dans son quotidien ? Comment vivre cette rencontre pour qu'elle soit effectivement *Rencontre* ?

Ce module invite les étudiant-e-s à un apprentissage qui se veut différent dans sa forme et son contenu. En mobilisant certains outils utilisés notamment en psychomotricité, il met au centre le corps, la respiration, les ressentis et les émotions dans la relation. Ce module propose d'aller à la rencontre de l'autre en partant de soi. Il s'agira de prendre le temps d'être à l'écoute de soi, d'observer ses réactions psychocorporelles, de tenir compte de ses appuis corporels et émotionnels afin de pouvoir investir la relation de manière plus sensible. L'enjeu sera aussi de comprendre ce qui peut venir fragiliser voire annuler l'autre dans sa dimension de sujet et de lien. Ce module vise ainsi à développer une posture professionnelle dans une qualité de présence et une capacité à proposer un cadre relationnel suffisamment sécurisé et bienveillant pour les personnes accompagnées. Il vient questionner la dimension de l'être plus que celle du faire en vue de la formation des futur-e-s professionnel-le-s de l'action sociale. Avec pour fil rouge, partir de soi pour *être* dans la rencontre avec l'autre !

Approfondissements visés

- Les étudiant-e-s en travail social s'approprient certains des outils du travail social et de la psychomotricité centrés sur leurs ressentis corporels et émotionnels dans la rencontre avec l'autre,
- Les étudiant-e-s mobilisent ces outils dans la relation avec les personnes lors d'interventions au sein de différentes institutions de longue durée dans les domaines de la vieillesse, du handicap ou de la psychiatrie,
- Les étudiant-e-s intègrent, dans leur compréhension de la dimension relationnelle, les aspects du contexte,
- Les étudiant-e-s communiquent sur l'apport de ces outils psychocorporels pour soutenir la relation à la personne tout autant que sur leur posture professionnelle en travail social.

Objectifs poursuivis

De par l'approche psychomotrice que ce module privilégie, les objectifs se déclinent autant au niveau de la compréhension de soi que de l'autre et de l'interaction. Ils visent avant tout à permettre aux étudiant-e-s de mobiliser des supports relationnels dans une posture professionnelle :

- Une exploration de soi dans ses dimensions corporelles et émotionnelles,
- Une mise-en-sens de ses ressentis, une meilleure compréhension de ses mouvements corporels et émotionnels lors de la rencontre avec l'autre,
- Une mobilisation de soi dans l'écoute, l'ajustement et l'empathie,
- Un travail sur la thématique de la rencontre et dans l'expérientiel même de la rencontre,
- Un savoir être au-delà des publics de l'action sociale.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

L'immersion en institution permet aux étudiant·e·s de s'éprouver au contact de populations qui séjournent dans des lieux de vie de longue durée (vieillesse, polyhandicap, etc.). Le module s'appuie sur des partenariats qui visent à ce que les étudiant·e·s soient accueilli·e·s par l'institution pour y rencontrer les bénéficiaires.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Evaluer ses propres ressources et limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

La pédagogie de ce module privilégie une approche psychomotrice et psychocorporelle centrée sur l'expérientiel et l'immersion. De nature active et inductive tout autant qu'expérientielle, corporelle et émotionnelle, elle propose un retour au corps, dans sa mobilisation et ses ressentis, pour mieux outiller les étudiant·e·s sur les enjeux des liens avec les personnes rencontrées. Elle vise à offrir avant tout des temps et des espaces pour explorer cette rencontre, des outils pour se l'approprier à travers des explorations corporelles que les étudiant·e·s seront invité·e·s à transposer au niveau de l'accompagnement des bénéficiaires dans le cadre institutionnel. Apports théoriques, éclairages de la pratique ainsi que des temps réflexifs en petits groupes accompagnés par les enseignants viendront donner sens à ces explorations de soi, de l'autre et de l'interaction.

L'organisation du module se décline selon trois axes que sont :

1. Sensibilisation et relation à soi
2. Analyse de l'interaction et de la relation
3. Expérimentation d'outils de relation en contexte

Chacune de ces thématiques viendra s'inscrire dans une alternance intégrative avec des :

- Apports expérientiels et théoriques : de la psychomotricité et du travail social
- Immersions en institution travaillées en éclairage de la pratique

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation viennent directement soutenir les objectifs de ce module et portent sur :

- La présence active et obligatoire à l'ensemble des enseignements et aux temps d'éclairage de la pratique
- La présence obligatoire sur les terrains professionnels durant les journées d'immersion
- L'effectuation des attendus (évaluation continue : formative et sommative) : Différents écrits individuels sont demandés tout au long du déroulement du module (dossiers personnels, commentaires formateurs, récits auto-analysés)
- La présentation orale en petit groupe (évaluation sommative).

L'ensemble des étapes de l'évaluation sont présentées et accompagnées par les enseignants qui interviennent dans le module.

Responsables du module

Delia Danesin-Démarest et Sophie Guadagnini

Croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

La multiculturalité est l'une des composantes incontournables des villes de Romandie. C'est pourquoi ce concept est travaillé dans de nombreux modules proposés aux étudiant-e-s romand-e-s en formation Bachelor en travail social. Cependant, la dimension religieuse dans la multiculturalité est peu abordée du fait de l'histoire même du travail social qui s'est détaché la charité pour se professionnaliser, mais également du fait que, depuis plus d'un siècle, le processus de sécularisation s'est déployé, « cachant » et « rendant tabou » le religieux dans les institutions sociales. Or, le travail social est traversé par des faits religieux issus de rencontres de communautés religieuses entre elles et avec d'autres groupes, ainsi que de rencontres entre individus avec et sans appartenance religieuse. De telles rencontres sont enrichissantes moyennant qu'un dialogue respectueux des croyances, des traditions et des rituels de chacun-e, puisse avoir lieu.

Approfondissements visés

Lors des neuf années académiques précédentes, des étudiant-e-s provenant des quatre écoles du domaine « travail social » de la HES-SO ont investigué la thématique des « croyances, religions, spiritualités en lien avec le travail social » sous plusieurs angles : le fait religieux, la collaboration avec des communautés religieuses, la formation, la jeunesse, etc. Dans le canton laïc qu'est Genève, elles/ils ont mis en évidence que les appartenances à des communautés de croyant-e-s et/ou que des pratiques spirituelles pouvaient être une ressource dans des moments difficiles de la vie, mais également parfois des freins à la relation, voir à l'intégration. Elles/ils ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir la parole, le dialogue sur la diversité de croyances au sein de la société, dans les écoles et dans le travail social afin d'accueillir et d'accompagner chacun-e dans la singularité de ses appartenances multiples.

Fort du partenariat avec la Plateforme interreligieuse de Genève dont la mission est justement d'ouvrir un espace de dialogue au sein de la société civile genevoise, fort de la collaboration avec le Center intercantonal des croyances et de l'association genevoise Rhizome, l'équipe pédagogique responsable de ce MAP a choisi de poursuivre la réflexion en proposant cette même thématique des « croyances, religions, spiritualité, faits religieux, laïcité et travail social » aux étudiant-e-s inscrit-e-s dans le nouveau plan cadre romand de formation Bachelor (PEC20).

Ainsi, les étudiant-e-s du MAP suivront des cours d'histoire contemporaine des religions, d'anthropologie des faits religieux, de droits fondamentaux, de sociologie de la radicalisation, de psychologie sociale, d'ethnopsychiatrie. Elles/ils se sensibiliseront à des méthodes comme l'écoute active centrée sur la détresse spirituelle, le débat démocratique. Elles/ils se rendront dans des lieux de cultes et échangeront avec des membres de diverses communautés religieuses. Aux termes de ces découvertes, elles/ils mèneront une enquête de terrain afin d'analyser comment le travail social, ses institutions, ses professionnel-le-s et ses bénéficiaires réfléchissent la question des appartenances religieuses, des croyances et de la spiritualité dans une société laïque. Les résultats de l'enquête feront l'objet d'une publication dans un rapport d'enquête et/ou de l'organisation d'évènements.

Objectifs poursuivis :

- Problématiser la thématique traitée en développant des connaissances issues de l'histoire des religions, de la psychologie sociale, de la sociologie, des droits fondamentaux, de l'ethnopsychiatrie. Ces disciplines aborderont les notions de : culture, croyances, religions, spiritualité, fait religieux, laïcité, identité et appartenances en lien avec le travail social, ces champs et ses pratiques professionnels.
- Observer l'implication de la problématique dans un champ donné et des individus agissant dans ce champ.
- Analyser les données recueillies et proposer des solutions
- Par atelier, rédiger un rapport d'enquête ou/et une présentation orale.

Partenariats avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La Plateforme interreligieuse de Genève, l'association « Rhizome » pôle de compétences sur les questions religieuses et idéologiques, le Centre Intercantonal d'Information sur les croyances.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformations sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Cours, lecture et investigation (interviews, observations, etc.).

Les étudiant·e·s du MAP suivront des enseignements relatifs à la thématique retenue.

Dans un atelier à choix, les étudiant·e·s observeront un champ donné et des individus agissant dans ce champ. Elles/ils récolteront des données et les analyseront. Elles/ils rédigeront par atelier, un rapport d'enquête et/communiqueront les principaux résultats à un public donné sous forme d'évènement.

Modalités d'évaluation

- Participation active à tout le processus prévu par le module d'approfondissement.
- Travail écrit individuel sur la problématique.

Responsable du module

Nicole Lavanchy

Diversité dans la ville : intervention dans l'espace urbain

Principaux contenus et fil rouge du module

L'action de ce module porte sur le « vivre ensemble » des différentes populations occupant l'espace urbain.

Dans l'espace urbain, différentes populations et générations se côtoient, se croisent... Comment peuvent-elles cohabiter en bonne intelligence ? Quels sont les usages que fait chaque population de l'espace commun ? De quelle manière, les professionnel-le-s de l'action sociale s'impliquent et agissent pour promouvoir la mise en lien de ces différents publics en contribuant à réduire les clivages sociaux ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement par une approche empirique, d'inspiration ethnographique. Les étudiant-e-s travaillent dans un quartier de Genève et vont à la rencontre des divers publics. Apports théoriques et méthodologiques viennent en appui de cette intervention concrète dans la cité.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention et de communication

- Problématiques et thématiques sociales : cohabitation, de différentes générations notamment, dans un même espace social et de proximité.
- Le quartier pour champ d'intervention professionnelle.
- Méthodes d'enquête, d'intervention et de communication : immersion dans un quartier, enquête ethnographique et outils de médiation communautaires visent à identifier les demandes sociales du quartier, analyse des données récoltées, émergence de thématiques, de problématiques et de potentialités, travail de réseau, intervention et mise en lien des acteur-trice-s (habitant-e-s, commerçant-e-s, professionnel-le-s,...), communication autour des problématiques détectées.
- Travail d'équipe : dynamique de groupe, implication, organisation, régulation, mises en discussion des informations, communication interne et externe, processus de travail, intelligence collective.

Objectifs poursuivis

Axe « thématique » : acquérir des notions théoriques sur l'intergénérationnel, l'enfance, la jeunesse, la vieillesse, ainsi que sur l'espace urbain et de quartier. Situer les apports théoriques, les enjeux du travail social dans un contexte donné.

Axe « conduite et promotion de projet » : expérimenter l'immersion de terrain et l'utilisation d'outils relatifs à la méthodologie de projets participatifs.

Axe « intervention dans la cité » : développer en équipe des capacités à intervenir dans l'espace social d'un quartier.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats de terrain envisagés sont : les institutions et organisations sociales et associatives d'un quartier, des partenaires publics et privés.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Le programme prévoit en alternance des apports méthodologiques et théoriques, un travail de terrain mené en équipe, des temps interactifs entre équipes. Il s'agira plus précisément : d'expérimenter les outils méthodologiques (enquête de terrain, collaboration avec des partenaires institutionnels et des habitant-e-s) et de développer des stratégies de communication mobilisant différents outils de communication (média, journée-événement, rapport écrit).

Modalités d'évaluation

Synthèse écrite d'article (travail individuel).

Dossier de terrain (travail de groupe).

Regard critique professionnel et personnel dans une posture réflexive (travail individuel).

Responsable du module

Ulrike Armbruster Elatifi

Études genre et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Dès sa constitution en tant que corps de savoirs et de pratiques au début du 20e siècle en Europe, le travail social a œuvré pour davantage de justice sociale² en termes de genre. Il se montre à la fois critique et objet de critiques, étant bien entendu marqué par les contraintes idéologiques et matérielles, ainsi que par les impensés, de chaque époque³. C'est ainsi par exemple que des thématiques différencialistes des rapports de genre font reposer la légitimité des femmes à accéder à la profession (des célibataires surtout, qui sont peu voire pas rémunérées) sur le concept de « maternité sociale » au début du 20e siècle. Dans un autre contexte historique, les années 1970, le travail social promeut des fonctionnements autogérés et collectifs visant l'instauration de rapports égalitaires et, dans la prolongation des luttes et revendications féministes, des travailleuses sociales mettent sur pied des initiatives réservées aux femmes (par exemple des groupes de rencontre et de formation, des centres de santé, des maisons pour femmes battues) dans l'objectif de soutenir la réappropriation par les femmes du pouvoir sur leurs propres vies. Les approches académiques et militantes intersectionnelles, qui arrivent en Europe francophone dans les années 2000, forment un autre exemple de remises en question au sein de la profession : différents espaces du travail social se donnent pour tâche de penser leurs interventions en tenant compte des conditions spécifiques que produisent les rapports de domination imbriqués (comme le sexisme et le racisme). Ou encore, les approches théoriques et militantes queer et trans conduisent à des réflexions critiques sur les a priori binaires et hétéronormatifs du travail social et à des approches plus inclusives en conséquence. De même, différents autres mouvements contemporains (par exemple suite à #metoo ou pour le climat) suscitent des réflexions et des réarticulations de pratiques en travail social.

Le travail social se transforme donc en fonction des différents débats qui circulent dans un contexte social et historique donné. Ce sont à ces transformations, et plus spécifiquement aux motivations et aux modalités d'engagement liées aux questions féministes/de genre dans des formes renouvelées du travail social que ce module s'intéresse.

Approfondissements visés

Ce module propose d'explorer et de réfléchir à différentes connaissances en études genre qui orientent le travail social contemporain. Pour ce faire, il propose trois modalités pédagogiques. D'une part, des cours sont donnés par des spécialistes en études genre portant sur des thématiques spécifiques telles que la sexualité, le droit, le travail, la migration, etc. Un cours sur l'histoire du féminisme en Suisse permettra également de contextualiser les problématiques de genre telles qu'elles sont apparues dans le débat public et politique depuis plus d'un siècle. D'autre part, des institutions et associations engagées dans des pratiques innovantes motivées par des problématiques de genre viendront se présenter. Enfin, les étudiant-es se saisiront d'une problématique contemporaine en études genre pour conduire une enquête de terrain auprès de personnes travaillant dans des associations et des institutions du TS proposant des pratiques innovantes ; via des entretiens, il s'agira de comprendre, de décrire et d'analyser leurs motivations et leurs actions ; les résultats

² La justice sociale est en effet centrale dans le travail social défini comme « une pratique professionnelle et une discipline [qui] promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social ». Définition internationale du Travail Social : https://www.ifsw.org/wp-content/uploads/ifsw-cdn/assets/ifsw_111716-6.pdf

³ Modak, M., Martin, H. & Keller, V. (2013). Le travail social entre émancipation et normalisation : une voie étroite pour les approches féministes. *Nouvelles Questions Féministes*, 32, 4-13. <https://doi.org/10.3917/nqf.322.0004>

de ces enquêtes seront présentées dans le cadre d'un colloque et donneront lieu au rendu d'un écrit en fin de module.

Objectifs poursuivis

- Acquérir des connaissances en études genre dans différentes thématiques intéressant le travail social ;
- Se familiariser avec des problématiques sociales relatives aux questions de genre telles qu'elles sont actuellement repérées, envisagées et travaillées par des associations et institutions du travail social ;
- Mener une enquête par entretiens auprès de personnes impliquées dans des associations ou institutions engagées dans des pratiques innovantes sur le plan du genre afin de comprendre et d'analyser leurs motivations et leurs outils de travail ;
- Développer des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction des discriminations de genre.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Différentes associations et institutions présenteront leur travail, notamment le Réseau Genre et Jeunesse, l'Association Astrée, l'Association Découvrir.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues de la sociologie, du droit, de l'anthropologie, de l'histoire en particulier), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé-e-s dans des actions de lutte contre les discriminations de genre. Les étudiant-e-s seront en outre accompagné-e-s dans la réalisation d'une enquête de terrain.

Modalités d'évaluation

La présentation de l'enquête lors du colloque sera une condition pour présenter un dossier écrit rendant compte de cette enquête de terrain.

Responsable du module

Hélène Martin

Inclusion et déficience intellectuelle : de l'idéal théorique à la mise en pratique

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module s'intéresse à l'inclusion sociale de manière générale, et ce en particulier en mettant l'accent sur les personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans une première partie de module seront traités les aspects théoriques en lien avec l'inclusion sociale, la déficience intellectuelle, la catégorisation, ainsi que les aspects liés aux politiques sociales et aux questions juridiques. Des outils pratiques de facilitation seront également proposés. Dans un deuxième temps, nous travaillerons sur des projets à définir avec des partenaires terrain. Partant de ces éléments, le module visera prioritairement les trois objectifs suivants :

1. Développer des connaissances théoriques en lien avec la thématique :
 - Définir la déficience intellectuelle et les enjeux liés aux normes ;
 - Définir les termes de l'inclusion sociale, la participation, l'émancipation, la citoyenneté ;
 - Approfondir les aspects juridiques et les approches des politiques sociales et publiques ;
 - Découvrir des projets à visée inclusive, développés au niveau cantonal ou national
2. Définir les champs du travail social ainsi que les organismes en lien avec la déficience intellectuelle.
3. Mettre en place un projet inclusif concret en collaboration avec le terrain.

Approfondissements visés

Découvrir et définir les enjeux de l'inclusion :

- Analyser l'inclusion comme finalité, mais aussi comme processus ;
- Revenir sur de bonnes pratiques (ex. de projets existants avec la participation de personnes ayant une déficience intellectuelle) ;
- Repenser la relation de domination : enjeux de la communication, de l'imposition des « normes » valides, proposer des outils de facilitation comme le FALC ; prendre en compte un discours différent, etc. ;
- Poser un regard critique sur des projets inclusifs et non-inclusifs.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Des collaborations sont prévues avec des partenaires engagés du terrain, afin de développer des projets en lien notamment avec les domaines professionnels, de formation, de la culture, du sport, de la parentalité.

Différents partenaires sont envisagés : FOVAHM, Clinique Dis7, Le Baluchon, Notre-Dame de Lourdes, M4all, etc.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Cours théoriques (en ligne)

Ateliers

Présentation des projets inclusifs existants

Mise en place d'un projet inclusif concret coconstruit avec les partenaires de terrain et en particulier les personnes ayant une déficience intellectuelle. Le projet est à définir et à négocier avec les partenaires de terrain.

Modalités d'évaluation

Evaluation formative au long du module (validation des étapes du projet).

Présentation du projet inclusif concret effectué en groupe.

Travail écrit individuel

Responsables du module

Eline De Gaspari et Chantal Bournissen

L'accompagnement des personnes âgées : nouveau champ d'intervention du travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module veut stimuler la réflexion des étudiant-es sur leur posture de futur-es travailleurs sociaux et travailleuses sociales face aux besoins spécifiques des senior-es ou personnes âgées. Il propose des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit à domicile ou en EMS, et entend montrer, par des exemples concrets à travers des interventions et des visites, ce qui se fait aujourd'hui en travail social en lien avec ces publics. Une attention particulière est mise sur l'intégration ou la participation sociale des personnes âgées.

Le module repose sur des partenariats avec une variété d'institutions ou d'associations, qui se traduiront à travers des rencontres, des conférences, mais aussi une enquête collective menée en Ville de Lausanne. Celle-ci permettra de mieux comprendre, qui sont les professionnel·les qui interviennent auprès des populations vieillissantes à l'échelon d'une ville ou d'un quartier ; dans quel cadre s'effectue ce travail ; quelles sont les « infrastructures sociales » qui sont destinées et/ou utilisées par ces publics âgés ; ou encore quel est le tissu associatif, les formes de sociabilité présentes sur un territoire et leur impact sur l'intégration et la participation sociale.

Approfondissements visés

Au terme de ce module, les étudiant·e·s seront capables :

- seront capables d'évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- auront connaissances d'un certain nombre d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- auront une vue d'ensemble des principaux intervenants sociaux dans le domaine de la vieillesse.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module repose sur des partenariats avec une variété d'institutions ou d'associations de personnes âgées. Ces partenariats se réaliseront à travers des rencontres et des conférences.

Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Lausanne, les étudiant-es seront amené-es à travailler plus spécifiquement sur la participation ou l'intégration sociale des senior-es dans différents quartiers de la ville, ainsi que sur le rôle et les pratiques des professionnel·les à même de favoriser cette participation/intégration.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs, diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Modalités pédagogiques

Cours

Ateliers/débats

Visionnement de films

Rencontres avec des personnes âgées

Enquête (observations et entretiens)

Modalités d'évaluation

- Réalisation d'observations et d'entretiens
- Rédaction d'une analyse sur la base de ces observations/entretiens et présentation orale des résultats

Responsables du module

Valérie Hugentobler & Alexandre Lambelet

La citoyenneté agressée : la place des jeunes dans la ville

Principaux contenus et fil rouge du module

La question qui sous-tend notre module d'approfondissement pourrait être définie comme la remontée de la *précarité sociale*. Cette notion de précarité est comprise comme un déficit d'intégration, une position instable de l'individu, sur l'axe des comportements sociaux (repli, incivilités, violences) sur l'axe de l'insertion sociale (dissociation des réseaux de proximité, avènement d'une société d'individus, affaiblissement des réseaux de protection rapprochée) et sur l'axe d'insertion professionnelle (affaiblissement de la stabilité du salariat, accroissement de la compétitivité et de la demande de qualification, déstabilisation des moins qualifiés etc.).

Nous retiendrons de cette transformation de la question sociale, les effets qu'elle produit au niveau local : sur la jeunesse au sens large, et particulièrement sur les jeunes les moins qualifiés, sur les relations sociales entre différentes catégories de la population et sur l'action des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous examinerons également les réponses institutionnelles mises en place ou projetées, par les pouvoirs publics et la société civile.

Dans ce module, ces questions sont abordées très concrètement par le biais d'une recherche de terrain "grandeur nature" dans l'espace local, plus précisément dans des quartiers et communes de la région genevoise.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le champ d'intervention principalement retenu est celui de l'intervention collective (TSHM, animateurs et animatrices, centres sociaux de quartier) qui met en avant que l'espace local est l'espace dans lequel se cristallisent concrètement les grandes transformations sociales, parfois très déterminantes et, à la fois, l'espace à partir duquel peut se produire un changement social.

L'étude approfondie de cet espace local par le biais d'un entraînement concret au travail de terrain des étudiant·e·s (immersion et observation participante dans un quartier, repérages des questions problématiques et des partenaires, découverte des dispositifs institutionnels), nous permet d'aborder les problématiques suivantes :

- rupture de formation et difficultés d'intégration de la jeunesse
- incivilités et proximité avec une "culture de la rue", stigmatisation de la jeunesse
- nature des sentiments d'insécurité et dérive sécuritaire
- relations entre les différent·e·s habitant·e·s d'un espace donné
- transformations socio-démographiques des quartiers suburbains
- recomposition de nouvelles solidarités et initiatives d'actrices et acteurs locaux

Objectifs poursuivis

Approfondissement théorique et méthodologique des questions sociales qui occupent notre module.

Connaissance des méthodes liées à l'intervention collective, des dispositifs du travail social de proximité ainsi que des politiques publiques en la matière.

Entraînement concret au travail de terrain dans le champ de l'intervention collective : transposition et utilisation intensive des méthodes de recherche (approche ethnographique) nécessaires aux travailleuses et travailleurs sociaux dans la 1^{ère} phase de l'intervention. Identification des questions sociales problématiques au plan local, traitement des données recueillies, travail de conceptualisation et restitution des résultats à divers publics (actrices et acteurs locaux, TS, grand public).

Entraînement concret au travail en équipe : au sein d'un petit groupe d'enquête en lien avec les travailleuses et travailleurs sociaux locaux au sein du groupe module d'approfondissement.

Entraînement à l'utilisation d'outils de médiation : photo, croquis, site WEB, montages sonores.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dispositif TSHM et animateurs Maisons de quartier et des lieux d'accueil libre.

Assistants et assistants sociaux avec mandat communautaire et conseillères et conseillers sociaux des CO.

Responsables politiques et responsables des services sociaux municipaux.

Responsables associatifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoir d'actions (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et / ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Travail autonome en petites équipes accompagnées d'un-e enseignant-e référent-e.

Conférences ex-cathedra, films de fiction et/ou documentaires, lecture d'ouvrages et d'articles.

Mise en valeur de la production collective et de la coopération entre les équipes.

Une certaine souplesse des étudiant-e-s est attendue concernant les horaires et les déplacements sur le terrain.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant-e-s dans le cadre de cette démarche est effectuée sur la base d'un rapport d'enquête constitué collectivement et individuellement au fil du module.

Responsables du module

Monica Battaglini et Laurent Wicht

Le corps dans tous ses états : corporités et enjeux sociaux de la souffrance

Principaux contenus et fil rouge du module

Dans leurs interventions, les professionnel-le-s du social sont, d'une part, souvent confronté-e-s à la souffrance physique et/ou psychique et, d'autre part, elles et ils mobilisent diverses pratiques et techniques corporelles. Ce module analysera les constructions sociales de la corporité et de la souffrance en termes d'institutions, de politiques sociales et de rapports sociaux (sexe, classe, domination) ainsi que les moyens mis en œuvre par les professionnel-le-s pour apprivoiser ces différents « espaces du corps ». Quatre thématiques principales seront abordées :

- *Les corps construits, (dé)limités, institués, ritualisés* : corps comme « unité véhiculaire et unité de participation » (Goffman) ; corps « analyseur ou révélateur du statut de l'individu » (lieu privilégié du bien-être, de la précarité ou du vieillissement) (Le Breton) ; sexualité des corps (jeunesse, sport, reproduction) ; rôle des institutions (normes, types de prise en charge du corps, etc.) ;
- *Les corps outils, objets et enjeux de communication* : la mise en scène et les représentations des corps ; les corps des professionnel-le-s ; les corps dans les espaces publics et privés ;
- *La préservation de la santé* : moyens de prévention ; santé des jeunes ; santé au travail ; enjeux en termes de santé publique et de politiques sociales (interventions spécifiques) ;
- *Les corps « défauts »*, la dépendance une notion à questionner : problème social et/ou zone grise des politiques publiques (vieillesse, handicap) ; personnes « dépendantes » et leur insertion dans la communauté (familles, institutions et champs professionnels).

Approfondissements visés

Problématiques sociales.

Champs et méthodes d'intervention professionnels

Contextes d'action.

Méthode d'enquête et communication.

Objectifs poursuivis

- Le premier objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs interdisciplinaires sur le corps et la souffrance et leur appréhension par les intervenant-e-s sociales et sociaux
- Le deuxième objectif vise l'accroissement des connaissances en matière de pratiques professionnelles par la présentation d'actions entreprises ou de politiques mises en place.
- Découlant de ce qui précède, le troisième objectif est de renforcer les liens avec les terrains (bénévoles et professionnel-le-s).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices de terrain qui seront sollicité-e-s sont issu-e-s des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social) et de différentes régions afin de multiplier les regards sur la prise en charge de la souffrance et de la corporité.

Au terme du module l'étudiant-e sera capable de :

Evaluer ses propres ressources et ses limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier ses besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Chacune des quatre thématiques verra des contributions théoriques par des spécialistes de différents champs (notamment sociologie, anthropologie, droit, psychologie, travail social) et/ou des apports pratiques (témoignages de professionnel-le-s de l'action sociale, témoignages d'usagères ou d'usagers, mises en perspective empiriques, expérimentations, présentations d'interventions spécifiques, etc.). Un dossier de textes est mis à la disposition des étudiant-e-s, certains sont travaillés en classe.

Modalités d'évaluation

La validation du module sera constituée, en principe, d'une part, par un examen écrit (individuel, sans documentation) sous forme de dissertation sur les thématiques développées en cours.

Et d'autre part, les étudiant-e-s effectueront un travail de groupe d'observations de terrain, elles et ils produiront un travail écrit d'environ 15 pages, rédigé selon les règles de l'écriture scientifique. Ce travail rendra compte du cadre théorique convoqué, de la démarche empirique suivie et de quelques résultats. Une présentation orale (45 minutes) du travail effectué sera faite à la classe.

Responsables du module

Clothilde Palazzo-Crettol, Amel Mahfoudh

Le développement de l'innovation en travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement qui bouleverse la professionnalité du travail social, qui s'est historiquement construite sur l'affirmation d'une expertise de prise en charge ? Comment accompagner des milieux institutionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches touchant à la répartition institutionnelle des pouvoirs ? Dans quelle mesure la participation des personnes bénéficiaires est le moteur novateur ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur de la promotion « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adoptée le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce Module d'Approfondissement propose une pédagogie participative qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former à l'innovation sociale sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant-e-s seront placé-e-s en situation professionnalisante au sein des différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant-e-s conjointement avec les professionnel-le-s et les personnes usagères du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant-e-s un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ». Cet accueil au sein du CSP Vaud se réalise dans le cadre de Cellule d'immersion.

L'innovation en travail social étant avant tout le résultat d'une méthode au sens large, ce sont les étudiant-e-s qui seront les mieux placé-e-s pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné par un-e professeur-e, au sein d'un Atelier de suivi de projet, afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce Module d'Approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie de la « classe renversée » :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie ;
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant-e-s et pour leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs ;
- Les étudiant-e-s formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair-e-s.

Finalement, ce Module d'Approfondissement inaugure une forme de Living Lab ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Approfondissements visés

- Gérer des projets, travailler en équipe en situation complexe ;
- Aider à développer une agilité institutionnelle, à développer de la créativité en situation institutionnelle ;
- Acquérir une méthode de travail participatif visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle ;
- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, tout en soutenant des dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices divers ;

- Développer une autonomie, une capacité décisionnelle, un agir dans des dynamiques de co-construction au sein d'un collectif d'acteurs et actrices divers.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement est co-construit dans un partenariat entre le CSP Vaud et le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique » de la HETSL. Ce partenariat est conclu pour plusieurs années.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant-e-s réuni-e-s en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation des publics. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel-le-s, de professionnel-le-s/bénéficiaires (expert-e-s d'usage) ou encore seulement de bénéficiaires.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent le 1er jour du MAP, sans préempter l'autonomie des groupes d'étudiant-e-s pour proposer in fine des approches innovantes. Ce serait après chaque présentation que les étudiant-e-s s'inscriraient dans les groupes, se regroupant ainsi par rapport aux désirs présentés par les Cellules d'immersion.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant-e-s se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour collectivement se former.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont un oral de groupe, suivi d'un rapport écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

Responsable du module

Stéphane Rullac

Le travail social à l'épreuve du numérique : dynamiques, enjeux, perspectives

Principaux contenus et fil rouge du module

Les technologies numériques s'invitent dans tous les domaines de la vie professionnelle et sociale. Etudier la digitalisation dans le champ du travail social suppose de considérer tant les transformations qui le conditionnent (évolutions des formes de communication, de consommation et de production, du fonctionnement du marché du travail, etc.) que ce qui se joue spécifiquement à l'intérieur de ce champ, à la fois à travers le déploiement de différents dispositifs technologiques de médiatisation et de gestion de l'accompagnement, et comme nouvel objet de l'intervention. Si la présence de divers outils de communication et de gestion est relativement ancienne dans le travail social, une des spécificités des technologies numériques est d'englober une multiplicité de dispositifs et de fonctionnalités, de concerner tous les acteurs et actrices et d'être déployées dans toutes les dimensions de leurs activités et à tous les niveaux organisationnels. La digitalisation appelle ainsi à revisiter les problématiques « traditionnelles » du travail social, tout en faisant émerger de nouveaux enjeux, relatifs notamment :

- aux ressources et compétences d'usages des dispositifs numériques par les bénéficiaires mais aussi par les professionnel-le-s ;
- aux représentations et aux positionnements des professionnel-le-s, qui guident l'appropriation des multiples formes du digital/numérique, tant au niveau individuel qu'au sein des collectifs de travail et des organisations ;
- aux rapports qui se nouent entre professionnel-le-s et publics et à la reconfiguration de la relation d'accompagnement au moyen ou au travers des dispositifs numériques.

Ces enjeux se déclinent en de nombreuses questions, qui constituent autant d'angles d'approche et invitent à saisir les usages concrets des technologies numériques, ainsi que leurs potentialités et limites : quelles sont les conséquences de la numérisation des ressources et de la dématérialisation de la relation, en matière d'accès aux droits et aux prestations pour les publics du travail social ? Comment maintenir un accompagnement de qualité lorsqu'il est en partie ou totalement médiatisé par des écrans et par des logiciels de gestion des dossiers ? À quelles tensions sont confronté-e-s les professionnel-le-s pour conjuguer leurs différentes missions en matière d'éducation, d'accompagnement, de prévention, d'insertion et d'autonomisation des publics ? Ce module a pour ambition d'éclairer aussi bien les conflits et les inégalités générés par la transition numérique que l'horizon des possibles qu'elle ouvre dans la poursuite des finalités du travail social et de sa déontologie professionnelle.

Approfondissements visés

Les enjeux de la digitalisation pour le travail social seront approfondis dans ce module à travers cinq entrées thématiques, complémentaires et en articulation :

- La transition numérique contribue à modifier **le contexte et le cadre de travail** des professionnel-le-s (sociabilité, communication, dématérialisation de l'administration, marché du travail, etc.).
- Les différents développements de la digitalisation reconfigurent et renouvellent **les objets d'intervention du travail social** : nouveaux types de dépendances et formes de violences, (par ex. cyberharcèlement), nouveaux objets et pratiques d'accompagnement (médiation numérique), etc.
- La numérisation offre également **de nouveaux outils** grâce auxquels les professionnel-le-s repensent et diversifient leur manière d'entrer en relation, de communiquer et d'agir avec et pour les bénéficiaires.
- **Les publics du travail social** sont également des acteurs de la digitalisation de ce champ d'activité. Leurs usages, plus ou moins contraints et/ou souhaités, des technologies numériques contribuent à certaines conditions et dans certains contextes à renforcer – ou à réduire – leur pouvoir d'action et à transformer leurs rapports avec les institutions sociales et administratives.
- Les travailleurs sociaux et travailleuses sociales voient ainsi **leurs pratiques et organisations professionnelles** se transformer (périmètre de l'activité, modalités relationnelles, apparition de nouveaux acteurs, etc.), ce qui questionne **leur posture ainsi que les contours de leur profession(nalité)**.

Ces thématiques seront éclairées de manière transversale par des considérations sociologiques, techniques, éthiques, juridiques, économiques et écologiques destinées à acquérir une vision globale et critique sur le phénomène de la transition numérique.

Objectifs poursuivis

Le module offre aux étudiant·e·s la possibilité de :

- Approfondir l'analyse des changements induits par la digitalisation dans les pratiques et organisations du travail social et en évaluer les risques, opportunités et enjeux du point de vue des compétences et des postures professionnelles.
- Repérer les enjeux de la médiation numérique de l'information et de la communication pour le travail social.
- Identifier des savoirs, savoir-faire et outils concrets permettant d'une part de tirer profit de la digitalisation pour l'accompagnement des personnes, d'autre part d'accompagner les personnes dans la transition numérique ; ainsi que de les utiliser en situation.
- Développer une posture critique, éthique et proactive envers la digitalisation du travail social et questionner son propre rapport au numérique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroulera en partenariat avec des organisations et institutions œuvrant dans les domaines de l'insertion socio-professionnelle, du travail auprès des jeunes, des personnes âgées et en situation de handicap et des dépendances. Plusieurs professionnel·le·s interviendront dans les journées de formation et apporteront un éclairage issu de la pratique, illustrant également la diversité des usages et des enjeux selon les terrains professionnels. Le module bénéficiera aussi des apports de chercheur·euse·s invité·e·s à partager les connaissances les plus récentes produites par la recherche.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Dans une moindre mesure, les étudiant·e·s sont aussi amené·e·s à :

Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action (1).

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, rencontres et échanges avec des expert·e·s de terrain et professeur·e·s, analyses de situations concrètes issues de la pratique. En petits groupes : travaux collaboratifs autour d'un projet commun (et de la préparation de sa présentation) et de la présentation d'un article scientifique ; exercices pratiques pendant les cours.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur : présence obligatoire aux cours ; participation active aux cours et aux ateliers, présentation d'un article scientifique. Conception, élaboration et présentation d'un projet commun et rédaction individuelle d'une note réflexive écrite.

Responsables du module

Thomas Jammet, Bastien Petitpierre, Béatrice Vatron-Steiner

Le travail social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

L'évolution et les exigences du marché de l'emploi rendent difficiles l'accès et les transitions vers l'emploi pour un nombre important de personnes. Ces réalités produisent des situations d'exclusion auxquelles les politiques sociales tentent de répondre. De nombreux dispositifs d'insertion se sont ainsi développés et proposent aujourd'hui diverses réponses en lien avec les problématiques du chômage, de la santé, de l'aide sociale, de la transition école-métier ou encore de la migration. Ils contribuent à faire du champ de l'insertion socioprofessionnelle un secteur dynamique et créateur d'emplois, doté de méthodes et d'outils d'intervention novateurs et spécifiques.

D'abord situé en marge du travail social, ce nouveau champ professionnel s'en est progressivement rapproché pour en devenir, de nos jours, une composante essentielle, bousculant, questionnant et renouvelant ses pratiques traditionnelles.

Tout en présentant et questionnant ces différentes facettes de l'insertion socioprofessionnelle, le module permet aux futur-e-s travailleuses sociales et travailleurs sociaux d'en acquérir les principales connaissances théoriques et compétences pratiques. Il leur permet aussi de développer une collaboration avec un partenaire de terrain romand actif dans ce champ d'intervention qui, aujourd'hui, offre de réelles opportunités d'emploi.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Axe I – Fondements et bases théoriques de l'insertion

Dans ce 1^{er} axe, il sera notamment question de l'analyse critique de l'évolution de la valeur « travail » et de ses incidences sur l'identité des individus, dans un contexte de fortes mutations du marché de l'emploi. Il sera également question des concepts clés que sont l'insertion, l'inclusion, la transition, la bientraitance professionnelle, l'estime de soi, etc.

Axe II – Dispositifs, acteurs, processus, modèles et méthodes, outils d'intervention

Le 2^{ème} axe traitera essentiellement la question de l'intervention professionnelle en approfondissant :

- les processus déployés,
- les modèles et méthodes développés (par ex. I.O.D, *supported employment*, *job coaching*, *case management*, etc.),
- les outils concrètement mobilisés (par ex. : TRE, entretien motivationnel, coaching, orientation scolaire et professionnelle, etc.).

Ce volet permettra aussi de définir et d'illustrer le champ, les programmes, les mesures et les métiers de l'insertion socioprofessionnelle (par ex. : conseiller-ère en insertion, *job coach*, intervenant-e socioprofessionnel-le, etc.). Les enseignements seront complétés par les contributions de plusieurs expert-e-s issu-e-s de divers champs (migration, addiction, chômage, action sociale, invalidité, jeunes en rupture, seniors, entreprise, etc.).

Axe III – Projet de terrain :

Le 3^{ème} axe est celui du travail de terrain mené en groupe, en collaboration étroite avec une institution/entreprise d'insertion de Suisse romande. Cette collaboration donnera l'occasion aux étudiant-e-s de s'emparer d'un sujet réel soumis par le partenaire de terrain et de proposer des pistes d'intervention pour y répondre. Environ un tiers du temps planifié dans le module est consacré à la réalisation de ce travail.

Objectifs poursuivis

- connaître les principaux dispositifs et programmes d'insertion ;
- rencontrer des expert-e-s clés liés à l'insertion de divers publics cibles ;
- proposer/développer un projet d'intervention en collaboration avec un partenaire de terrain ;
- acquérir diverses méthodes et outils d'intervention ;
- développer, en tant que futur-e travailleuse et travailleur social, des compétences dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenaires terrains :

Diverses institutions d'insertion et entreprises partenaires de Suisse romande. A titre d'exemple, les partenaires impliqués en 2023-2024 :

- Section des Classes d'Accueil et d'Intégration (SCAI - Valais), Etablissements de la Plaine de l'Orbe (EPO - Vaud), ProLog-emploi (Lausanne), Fondation Trajets (Genève), SeMo (Sion), INIZIO (Vevey).

Réseau de recherche :

- Institut de recherche de la HESTS Valais-Wallis.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et lectures.

Rencontres et échanges avec divers invités.

Visites de terrain et rencontres avec des professionnel-le-s de l'insertion.

Séminaires et coaching par les professeur-e-s et les partenaires de terrain.

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture individuelle.

Travail de terrain collectif :

- Évaluation formative de certaines parties du dossier en cours de module ;
- Rapport écrit et présentation orale en groupe à la fin du module.

Responsable du module

Jorge Pinho

Migration et travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Les migrant-e-s constituent une population hétérogène, toutefois, la littérature montre qu'il s'agit généralement d'une population plutôt vulnérable. Ce MAP vise, d'une part, à mieux comprendre la population de migrant-e-s et les problématiques qu'elle affronte, et simultanément, la manière de travailler (missions, rôles, fonction) avec cette population dans différentes institutions : maisons de quartiers, institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant-e-s, institutions du service social, syndicats, associations, etc.

Approfondissements visés

Le MAP est organisé par journées thématiques portant sur la migration internationale, les politiques sociales en lien avec la migration, la migration et le marché du travail, la migration et l'intégration, et finalement une thématique suggérée par les étudiant-e-s du module. Deux journées seront encore dédiées à la méthodologie (l'éthique de recherche, l'éthique du travail social, la récolte de données, comme l'observation, l'entretien, etc.).

Des activités pratiques seront proposées en parallèle : des journées d'observation dans des institutions, ainsi que des séances dédiées à un projet artistique commun.

Le projet artistique commun est une activité à la fois individuelle – effectuer une recherche des projets artistiques sur la population migrante avec le but de combattre la discrimination contre cette population – et de groupe – la mise en commun de cette documentation, et des débats sur les enjeux éthiques et les coûts.

Objectifs poursuivis

- Prendre connaissance des manières de travailler avec les populations migrantes dans différentes institutions ;
- Expérimenter le développement et la mise en place d'une activité artistique ayant pour but de réduire la discrimination envers la population migrante ;
- Mettre en place l'activité artistique à la HETSL à la fin du module.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Maisons de quartiers, institutions responsables de l'intégration sociale et professionnelle des migrant-e-s, institutions du service social, des syndicats, des associations, etc. Une liste des terrains partenaires sera communiquée au début du module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés (6).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques suivantes seront mobilisées :

- Des séances collectives, menées par des enseignant-e-s et des intervenant-e-s externes, pour transmettre des contenus théoriques portant sur les axes thématiques du module, et ainsi acquérir des concepts de base et se familiariser avec les méthodes de collecte de données ;
- Des séances de travail encadré pour la préparation du guide d'observation et du guide d'entretien, et la préparation des journées dans les institutions ;
- Des classes inversées dans lesquelles les étudiant-e-s s'appuieront sur leurs observations et entretiens effectués dans les institutions pour ensuite présenter leurs découvertes en classe et nourrir les échanges et la discussion, avec pour objectif de passer des observations empiriques aux concepts ;
- Des séances de travail encadré pour la préparation et la mise en place d'une activité artistique sur la thématique migration et travail social.

Modalités d'évaluation

Le travail de validation se compose de trois éléments :

- Une auto-évaluation, au moyen d'une grille préétablie, de la participation et de l'investissement pour la préparation individuelle de l'activité artistique. Cette activité sera évaluée comme acquis / non acquis (2 points) ;
- La présentation orale en groupe d'environ 3 personnes en fonction de l'effectif des étudiant-e-s. Cette activité sera évaluée au moyen d'une grille critériée (par la responsable du module) (4 points) ;
- La rédaction d'un rapport élaboré individuellement (4 points).

En cas d'échec deux documents seront à soumettre :

- Une réflexion au sujet d'une activité artistique se situant à l'intersection entre migration et travail social (3 points) ;
- Un rapport sur le travail social effectué au sein de l'institution dans laquelle l'étudiant-e a fait l'observation et l'entretien au cours du semestre et sur la population migrante dont cette institution a la charge (7 points).

Responsable du module

Oana Ciobanu

Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ?

Principaux contenus et fil rouge du module

La participation est un concept à la mode et le travail social n'échappe pas à cette tendance. Les personnes concernées sont de plus en plus impliquées dans la conceptualisation, la mise en œuvre ou l'évaluation des prestations qui les concernent. En effet, on commence aujourd'hui à reconnaître que les personnes sont expertes de leurs réalités et qu'il est intéressant, voire nécessaire, de tenir compte de leurs savoirs d'expérience (ceux qu'elles développent au travers de leur vécu) pour faire évoluer les pratiques et les institutions.

Mais si la participation a de nombreux avantages, elle comprend également des limites et des enjeux importants. C'est pourquoi il est crucial que les futur·e·s professionnel·le·s du travail social soient formé·e·s à l'approche participative et c'est le sens de ce module.

Celui-ci s'articule autour de 2 axes :

1. Faire l'expérience d'un dispositif participatif : les étudiant·e·s seront amené·e·s à collaborer avec un groupe de personnes concernées par la pauvreté pour questionner l'intervention à partir des savoirs d'expérience de ces dernières. Des réflexions sur des améliorations possibles de la pratique seront co-construites entre étudiant·e·s et personnes concernées, puis discutées avec des professionnel·le·s.
2. Comprendre les intérêts, limites et enjeux de la participation en travail social :
 - Par l'exploration de ressources théoriques
 - Par la découverte d'exemples concrets de projets participatifs existant dans différents champs du travail social
 - Par la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif

Approfondissements visés

Le premier axe vise à faire prendre conscience aux étudiant·e·s de la valeur des savoirs d'expérience des personnes concernées et de l'intérêt d'en tenir compte pour réfléchir à l'intervention et améliorer les prestations. En expérimentant concrètement la participation, ils et elles pourront également ressentir « de l'intérieur » certains enjeux et limites de cette approche. De plus, selon la littérature scientifique, collaborer avec des personnes concernées dans le cadre de la formation permet de nombreux apprentissages : les étudiant·e·s développent entre autres leurs compétences relationnelles et construisent des représentations plus précises et nuancées des personnes concernées, ce qui les aide à adopter ensuite des attitudes plus favorables (notamment moins stigmatisantes) envers elles.

Le second axe cherche à développer chez les étudiant·e·s à la fois un regard critique sur la participation et des compétences pour sa mise en œuvre. Ces objectifs seront atteints par l'acquisition de connaissances théoriques (autour des concepts de participation et de savoirs d'expérience notamment) et la découverte des formes que peut prendre la participation en travail social par le biais d'exemples de dispositifs développés dans différents champs. La rencontre avec certain·e·s professionnel·le·s et participant·e·s impliqué·e·s dans ces projets permettront de les discuter à l'aune des éléments théoriques étudiés. L'expérience réalisée dans l'axe 1 donnera également aux étudiant·e·s des exemples de méthodes et outils permettant de soutenir la participation. Finalement, la conceptualisation des premières étapes d'un dispositif participatif permettra aux étudiant·e·s de mobiliser l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du module, et de se projeter dans la mise en œuvre de cette approche au sein d'un contexte précis de leur future vie professionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Axe 1 : Personnes concernées et professionnel-le-s, issu-e-s du champ de la précarité et de l'aide sociale (à noter que les apprentissages réalisés par les étudiant-e-s au cours de cette expérience seront transférables aux autres champs du travail social).

Axe 2 : Acteurs et actrices impliqué-e-s dans des dispositifs participatifs liés à différents champs du travail social (précarité, protection de l'enfance, handicap, santé mentale, migration, etc.).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Modalités pédagogiques

Travail de co-réflexion et de co-construction avec des personnes concernées par la pauvreté et des professionnel-le-s ;

Apports théoriques et pratiques sous la forme de cours et d'atelier ;

Travail en autonomie (groupe et individuel).

Modalités d'évaluation

Les modalités d'évaluation permettront aux étudiante-e-s, par groupe de 3, de conceptualiser les premières étapes d'un dispositif participatif. Il s'agira de démontrer qu'ils et elles ont saisi l'intérêt mais également les limites et enjeux de la mise en œuvre de l'approche participative. L'évaluation comprend un volet écrit (document à rédiger) et un volet oral.

La présence active et engagée des étudiant-e-s est en outre exigée.

Responsables du module

Caroline Reynaud et Sophie Guerry

Politiques sociales : normes, acteurs, enjeux

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment peut-on avoir un emploi et être pauvre ? Quel est l'impact de la prise en charge des tâches de care sur les retraites des femmes ? Toutes les personnes désireuses de travailler ont-elles le même accès à l'emploi ? Toutes les personnes citoyennes ont-elles le droit de voter ? Quelles sont les conséquences de recourir à l'aide sociale pour les personnes migrantes ? Les congés parentaux sont-ils les mêmes pour toutes les familles ? Etc.

Les politiques sociales façonnent, tout autant qu'elles sont façonnées, par des normes sociales. Dans ce module, nous allons explorer ces normes et les modèles de société qui fondent différents dispositifs, de leur conception jusqu'à leur mise en œuvre. Le contenu du module s'articulera autour de trois axes qui permettent le développement d'un regard critique essentiel à la pratique professionnelle :

- Les normes : les politiques sociales sont traversées par des normes sociales liées au travail et à l'emploi, aux modèles familiaux, à l'état de santé et aux capacités des individus, ou encore à leur âge, leur nationalité ou citoyenneté ;
- Les acteurs/actrices : les politiques sociales sont pensées, conçues, appliquées et transformées par une variété d'acteurs institutionnels et individuels, que ce soient des politiques, des professionnel-le-s, ou des publics, notamment des travailleurs et travailleuses sociales qui se retrouvent pris dans la constitution et l'application de ces normes ou encore des usagères et usagers qui se positionnent aussi vis-à-vis d'elles ;
- Les enjeux : les politiques sociales sont au cœur d'enjeux fondamentaux pour chacun de ces types d'acteurs institutionnels ou individuels, provoquant des tensions, des paradoxes ou des controverses, s'inscrivant dans des grands débats de société (égalité hommes-femmes, accès à l'emploi, digitalisation, vieillissement de la population, etc.).

Ces trois axes permettront, tout au long du module, de comprendre et d'articuler les points de vue des personnes concernées vis-à-vis de ces normes en les abordant sous l'angle des tensions et débats qu'elles suscitent dans la conception et les transformations des politiques sociales.

Dans ce cadre, les étudiant-e-s seront amené-e-s à étudier de manière approfondie un cas particulier – en choisissant un dispositif de politique sociale, des normes présentées en cours et au moins deux acteurs/actrices concernés – pour en analyser les enjeux et tensions, la confrontation des points de vue permettant également de mieux se positionner en tant que professionnel-le-s.

Approfondissements visés

Le module vise un approfondissement des connaissances des différents dispositifs de politiques sociales (chômage, politique familiale, invalidité, retraite, aide sociale, etc.), permettant tout à la fois la compréhension des problématiques sociales vécues par les publics et la connaissance approfondie de plusieurs champs d'intervention professionnels.

Par ailleurs, il offre l'opportunité de mener une mini-enquête (entretiens, récolte de documents, de statistiques, de données médiatiques, etc.) pour rendre compte des points de vue des personnes concernées par les politiques sociales, visant par-là aussi l'acquisition d'outils méthodologiques utiles sur le terrain pour comprendre et appréhender les différents positionnements.

Enfin, il apportera aux étudiant-e-s une maîtrise des enjeux quant à certains débats politiques et une capacité à se positionner vis-à-vis d'une réforme par exemple et de ses effets sur la pratique professionnelle afin de s'en saisir dans l'intervention.

Objectifs poursuivis

- Comprendre et confronter les points de vue des différents acteurs/actrices des politiques sociales ;
- Identifier et analyser les normes sociales qui président à la construction des politiques sociales et à leurs transformations ;
- Appréhender les enjeux de société, actuels et futurs, et les débats politiques auxquels ils donnent lieu pour se positionner en tant que professionnel-le-s.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices du terrain occuperont une place centrale dans le module. Cela ne concerne pas uniquement les professionnel-le-s, mais également les publics ou encore les politiques. Usagers et usagers, responsables de projet, directions d'institution, intervenantes sociales et intervenants sociaux, bénévoles, partis politiques, administrations publiques, etc. ; les étudiant-e-s auront ainsi l'occasion d'aller à la rencontre de ces individus ou institutions, en fonction de leurs propres intérêts et des sujets qu'elles et ils auront choisi d'investiguer.

Tout au long du module, des moments de rencontre seront organisés selon différentes modalités : tables rondes, interventions dans des cours, ou encore entretiens dans le cadre des travaux de groupe.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (5).

Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination (8).

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, thématiques et méthodologiques.

Interventions externes d'acteurs et actrices du terrain et tables rondes.

Ateliers pour les travaux de groupes et travail encadré.

Modalités d'évaluation

Le module sera évalué sur la base d'un travail effectué en groupe (2-3 personnes) visant à mobiliser l'ensemble des éléments du module autour d'une étude de cas approfondie. Ce travail fera l'objet d'une présentation orale et d'un rapport écrit.

Responsable du module

Maëlle Meigniez

Protection de l'enfance et soutien aux familles

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module d'approfondissement « Protection de l'enfance et soutien aux familles » vise à permettre aux étudiant·e·s d'acquérir de manière plus approfondie des connaissances, des compétences, des outils et un état d'esprit réflexif propre au champ du travail social lié à la protection de l'enfance et au soutien aux familles en difficulté.

Les principaux contenus du module allient théorie et pratique et sont déclinés selon les axes thématiques suivants : prévention et participation, évaluation de la mise en danger de l'enfant, mise en œuvre des prestations socio-éducatives, soutien aux familles et enjeux de collaboration avec les familles et en réseau.

Au travers de l'analyse des contextes, des cadres d'intervention et du développement de méthodes d'intervention, les contenus visent à permettre aux étudiant·e·s de comprendre et de se constituer actrices et acteurs d'une prévention possible et d'une intervention professionnelle à partir d'outils qui, eux-mêmes, se redéfinissent en ayant toujours un sens et des solutions à proposer mais aussi des limites. Ce travail sera situé en regard d'un soutien à la parentalité, corollaire d'une action de protection globale. Les enjeux liés à la participation, tant des mineurs·e·s que des familles, constituent enfin des questions transversales inévitables, définissant des attentes nouvelles dans une action sociale qui doit constamment conjuguer des mesures parfois très spécifiques et des attentes sociales de plus en plus inclusives.

Approfondissements visés

Problématiques et questions sociales, dispositifs légaux et organisationnels, cadres d'action et méthodes d'évaluation, d'intervention, de coordination et de communication liées au champ.

Différentes dimensions liées notamment à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, aux accompagnements en milieu familial et en institution ou en famille d'accueil, aux cadres de l'aide socio-éducative, administrative et/ou contrainte, seront abordées en regard des normes, des contextes sociaux, des pratiques interdisciplinaires et des bases légales en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger de l'enfant, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté, seront abordées dans une perspective réflexive et critique. Des éléments de sociologie liés aux questions familiales viendront compléter les enseignements.

Par ailleurs, des journées seront plus spécifiquement liées aux aspects et outils méthodologiques, dans le cadre d'ateliers de méthodologie d'intervention à dominante systémique. Ces journées seront dédiées à l'entretien en aide et protection de l'enfance, dans le cadre familial et professionnel. Un accent particulier sera aussi mis sur une sensibilisation réflexive aux outils au travers d'exercices pratiques, de simulations, d'analyse de vignettes cliniques et d'exercices de communication permettant de prendre en compte la complexité des situations.

Ainsi, des connaissances de base dans différents domaines (droit, sociologie, psychologie notamment) tout comme des pratiques expérimentées au cours d'ateliers de méthodologie d'intervention (techniques d'entretien, travail avec des groupes, etc.) feront au cours de ce module l'objet d'une mise en contexte spécifique et d'un développement de compétences nécessaires pour développer une pratique la plus pertinente possible.

Objectifs poursuivis

Ce module s'inscrit dans une volonté de permettre aux étudiant·e·s d'approfondir avec divers intervenant·e·s les réponses aux questionnements sur les cadres de référence, les connaissances professionnelles et les capacités relationnelles des futur·e·s professionnel·le·s dans les situations où la protection de l'enfance est en jeu et où la recherche de ressources en lien avec le milieu familial est aussi un enjeu social et éthique, en regard des droits fondamentaux des personnes. La prévention y sera aussi abordée dans cette perspective.

Le module vise également à permettre de se familiariser avec les pratiques des professionnel-le-s de multiples secteurs concernés (social, éducatif, judiciaire, sanitaire, autorités diverses) dans leurs pratiques de collaborations interprofessionnelles et interdisciplinaires.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module d'approfondissement existe grâce à un partenariat avec des professionnel-le-s du terrain et de directions d'organismes publics ou privés, subventionnés par les Cantons et la Confédération. Ces acteurs et actrices lié-e-s aux activités et aux missions d'aide et/ou de protection des mineur-e-s y sont invité-e-s pour y expliciter leurs formes d'actions et pour échanger avec les étudiant-e-s. Ces professionnel-le-s exercent notamment en milieu institutionnel ou en milieu ouvert (AEMO), au sein de services de protection des mineur-e-s, de services de consultations et de prévention, d'associations socio-éducatives, des instances judiciaires et sanitaires, des services de psychiatrie, des services sociaux dans les écoles. Dans la mesure du possible, des exemples de différents cantons romands seront mobilisés.

Des résultats de recherches ponctuelles en lien avec les réseaux d'études des Domaines Travail social et Santé des HES, des Universités sont évoqués pour enrichir les contenus de cours et la réflexivité sur les pratiques.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Alternance d'une part entre les apports conceptuels et les éléments référentiels émanant des sciences sociales, humaines, éducatives, psychologiques, juridiques et méthodologiques dans le champ de la protection de l'enfance et d'autre part entre les réflexions, les connaissances et les points de repère des acteurs et des actrices professionnel-le-s en matière de pratiques de travail social et socio-éducatif. Analyse et évaluations de situations, jeux de rôles, exercices de communication et de simulation d'interventions.

Modalités spécifiques : cours, ateliers, mises en situation, travaux de groupes et conférences, recherche documentaire.

Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte plusieurs éléments, dont les modalités spécifiques seront précisées en début de module, dont notamment :

- Des travaux par groupe d'étudiant-e-s de co-préparation et/ou de co-animation de journées thématiques en lien avec les interventions des professionnel-le-s de terrain ;
- Des modalités d'évaluation continue durant le module et en particulier durant les ateliers en groupe pour la partie "Méthodologie" ;
- Des modalités d'évaluation finale portant sur la capacité de l'étudiant-e à produire de manière raisonnée et plausible une évaluation de situation, des hypothèses d'intervention et un plan d'action.

Responsable du module

Patricia de Meyer

Regards croisés sur les migrations : faire famille dans un contexte transnational

Principaux contenus et fil rouge du module

La société genevoise est traversée par des rapports de pouvoir qui articulent les uns avec les autres des marqueurs liés à la racialisation, à l'origine, à la nationalité, au genre, à la sexualité et à la classe socio-économique. Nous analyserons les mécanismes d'exclusion et de discrimination qu'ils génèrent, de même que les initiatives pour les dépasser (exemples, les actions politiques, publiques et institutionnelles) en nous intéressant spécifiquement à la situation des familles (en tenant compte des différentes générations) dans un contexte transnational. La question qui guidera ce module est la suivante : Comment faire famille dans des situations marquées par la nécessité de formuler des liens de parenté dans un contexte transnational ?

Le MAP s'organise en deux temps :

- La première partie (3 crédits) prend la forme d'une Summer School, qui aura lieu du 3 au 9 septembre inclus à l'Université de Malaga (UMA) en Espagne. Elle permet de croiser les regards sur l'accompagnement actuellement proposé aux personnes mineures non accompagnées en Espagne et en Suisse. Une traduction simultanée espagnol-français et français-espagnol sera assurée dans le cadre des enseignements et des visites de terrain. Toutefois, une compréhension passive de l'espagnol ou de l'anglais serait un atout pour favoriser l'échanger entre les étudiant.e.s de la HETS et de l'UMA.
- La deuxième partie (9 crédits) élargira à partir de la prise en charge de ces mineur-e-x-s les réflexions sur le rôle des professionnel-le-s du travail social dans l'accompagnement des familles transnationales. Plusieurs situations seront discutées, telles que la question de l'adoption internationale, des familles dont les membres vivent dans plusieurs pays, etc. pour ce faire nous mobiliserons les outils du travail social qui facilitent la prise de parole, la posture réflexive et le dialogue interculturel, à partir d'approches multiples (histoire, anthropologie, droit, pédagogie interculturelle...). L'approche intersectionnelle (qui favorise les regards croisés) et la réflexivité seront privilégiées comme outil d'analyse des effets des politiques internationales de gestion des migrations, en termes de rapports sociaux au niveau interindividuel et collectif.

Le module est construit selon les axes suivants: un enseignement théorique et méthodologique sur l'intersectionnalité et la construction de regards croisés sur les migrations (axe 1) ; un enseignement théorique en lien avec la question de faire famille dans un contexte transnational, y compris les effets en termes d'intégration, de discriminations et de marginalisation (axe 2); un accompagnement des travaux en regards croisés avec des étudiant-e-x-s de l'UMA en lien avec l'immersion à Malaga (axe 3)

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnelle, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

L'analyse intersectionnelle sera envisagée comme un outil de travail à acquérir et approfondir pour, notamment comprendre les phénomènes de discrimination.

Les étudiant-e-s seront à même de déceler les politiques qui sous-tendent des actions diverses d'accueil, d'intégration ou de discrimination.

Objectifs poursuivis

- appréhender la complexité des appartenances et des identités dans un contexte de rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc., face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme. Comprendre dans ce contexte les politiques publiques nationales et internationales en matière de migrations et les éléments juridiques qui les accompagnent.
- saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle dans leurs dimensions individuelles, collectives en sachant les situer dans les politiques publiques et/ou institutionnelles.
- promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale, l'autonomisation et le pouvoir d'agir des personnes ou des minorités

- comprendre les enjeux liés à des inscriptions de personnes dans des contextes sociaux, politiques et économiques au-delà des frontières nationales
- se situer par rapport aux trajectoires de migrant-e-s remises dans leur contexte géopolitique et historique.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats varient à chaque édition. Pour l'année académique 2023-24, ce sont les suivants :

Pour la Summer School, le partenaire est l'Université de Malaga et son réseau local et régional d'accompagnement des personnes mineures non accompagnées. Merci de noter que la semaine d'immersion et d'enseignement à Malaga du 3 au 9 septembre fait partie intégrante du programme. La présence y est donc obligatoire. Les frais d'hébergement et de repas (au sein de la résidence universitaire de l'UMA) sont pris en charge par la HETS. Les personnes participant au MAP s'engagent à avoir les documents nécessaires leur permettant de se rendre à Malaga en avion (pièce d'identité, attestation COVID si requis, etc.) ainsi qu'une assurance maladie, accident et rapatriement prenant en charge, en cas de besoin, l'ensemble des frais médicaux, d'hospitalisation, etc. en Espagne; et à suivre les consignes générales (qui seront précisées en amont) concernant l'analyse et le rendu de cette expérience.

Réseau local de compétences de la HETS : InterMigRa. Partenaires institutionnels et associatifs: et des institutions favorisant la participation sociale, l'autonomisation et le pouvoir d'agir individuel ou communautaire et la prise en charge collectifs.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- Prendre en compte les différents déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée. (3)
- S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités. (3.4)
- Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)
- Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. (8.1)
- Évaluer et orienter l'action. (9)
- Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'expression diversifiés. (9.4)
- Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux. (10)
- Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation. (10.1)

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal des apprentissages). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe étudiant qu'entre les étudiant-e-x-s et des organismes partenaires en Suisse et à l'étranger. La présence est obligatoire à l'ensemble des activités du module. Les étudiant-e-x-s sont amené-e-x-s à partager leurs connaissances en matière de migration acquises avant le module, des connaissances préalables sont donc bienvenues.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait sur les 4 axes du module. Elle articule une partie individuelle (analyse d'une institution sous l'angle de l'accueil, et intervention théâtre) à des parties collectives écrites permettant le croisement de regard, notamment grâce à l'expérience de la collaboration avec des pair-e-x-s de l'Université de Malaga (élaboration, réflexion et mise en perspective, du projet d'intervention et de sa possible mise en œuvre). L'ensemble des évaluations permet l'attribution des 12 crédits ECTS au terme du module.

Responsables du module

Anne Lavanchy et Sylvia Garcia Delahaye

Soziale Innovation – Soziale Arbeit und ökosoziale Transformation: Eine Spurensuche

Inhalt des Moduls

Soziale und gesellschaftliche Innovationen bieten neuartige Antworten auf gesellschaftliche Herausforderungen und verändern damit das Zusammenleben in seinen Praktiken, Vorgehensweisen und Diensten grundsätzlich. Innovationen in der Sozialen Arbeit sind «...auf neuem oder neu kombiniertem Wissen basierende, in intendierten und kooperativen Prozessen entwickelte neuartige Konzepte, Verfahren und Organisationsformen, die einen Mehrwert namentlich für Adressatinnen und Adressaten erzeugen»⁴. Die Definition von Sozialer Innovation beinhaltet also unter anderem die Veränderungen von sozialen Beziehungen und «das Einbeziehen von Menschen, die aufgrund fehlender Rechte und durch autoritäre Entscheidungen entmachtet sind»⁵.

Die aktuelle globale Situation mit ihren zahlreichen Herausforderungen, die sich häufig auch überlappen, fordert die Menschheit heraus. Insbesondere der Umgang mit der Klimakrise – oder dem Klimawandel, je nach Perspektive - erfordert sowohl technische als auch soziale, innovative Massnahmen. Der von Menschen verursachte Treibhauseffekt führt zu einer globalen Erwärmung, die katastrophale Folgen für Menschen, Tiere und Umwelt haben wird. Bereits heute beobachten wir zunehmende Dürreperioden, das Eisschild an den Polen schmilzt, der Meeresspiegel steigt, Waldbrände und Überschwemmungen zerstören Lebensgrundlagen vieler Menschen. Kurz: das gesamte Ökosystem gerät aus der Balance.

Mit dem Pariser Abkommen von 2015 haben sich 197 Staaten verpflichtet, die Erderwärmung auf 1.5 Grad im Vergleich zum vorindustriellen Niveau zu halten. Mit der Agenda 2030 und der entsprechenden Strategie und Massnahmenplan antwortet der Bund auf die 2015 lancierten SDGs, die Sustainable Development Goals. Wollen wir, dass der Mensch auch in Zukunft auf diesem Planeten leben kann, müssen wir uns der Herausforderung stellen. Eine anspruchsvolle Aufgabe, denn die Fakten fordern uns nicht nur intellektuell, sondern auch emotional heraus.

Das Schwerpunktmodul «Soziale Innovation – Soziale Arbeit und öko-soziale Transformation: Eine Spurensuche» geht den Fragen nach, wie die Soziale Arbeit in Zeiten von sich häufenden Krisen, Kriegen und sozialen Umwälzungen mit Belastungen, sowohl der Profession als auch der Klientel umgehen kann. Dieses Modul setzt den Fokus auf komplexe systematisch-gesellschaftliche Herausforderungen im Bereich der Nachhaltigen Entwicklung und der ökosozialen Transformation. Dabei baut es auf folgende Wissens- und Lernformen auf:

- a) Wissen (Fakten, Ergebnisse aus Forschung, Studien) (WAS)
- b) Erklärungen (Theorien, Konzepte) (WARUM)
- c) Handlungsmethoden (Methoden, Instrumente) (WIE)
- d) Metaebene (Erfahrungswissen, Exkursionen, Self-Care, Umgang mit Fakten und Emotionen)

Ziele des Moduls

Die Studierenden

- Erlangen Wissen zum Klimawandel und den damit verbundenen sozialen, ökologischen und wirtschaftlichen Herausforderungen und können dies mit den Anforderungen der Sozialen Arbeit in Verbindung bringen;

⁴ Anne Parpan-Blaser, 2011, Innovation in der Sozialen Arbeit: zur theoretischen und empirischen Grundlegung eines Konzeptes, Wiesbaden: VS Verlag, S. 242.

⁵ https://www.snf.ch/SiteCollectionDocuments/Soziale_Innovation_Studie_SNF_W_I_R_E_2014.pdf, S. 37 (4.11.2021).

- Verstehen, in welcher Weise Klient:innen vom Klimawandel und Nachhaltigkeit betroffen sind, können dies eruieren und Antworten darauf finden;
- Erarbeiten, kennen und verstehen die Positionierung(en) von Sozialarbeitenden und wissen, wie als Professionelle mit Belastungen umzugehen;
- Können ihr Wissen einsetzen, um zu zeigen, wie a) potenzielle Umweltbelastungen identifiziert werden können, b) Belastungen aus der Perspektive der sozialen Umwelt der Klientel, mit Einbezug von biopsychosozialen und kulturellen Faktoren aufgezeigt werden können, c) welche Interventionen auf Mikro-, Meso- und Makroebenen Ressourcen für die Klientel generieren können, und d) wie interdisziplinäre Ressourcen und Teams in der Sozialen Arbeit Umweltthemen adressieren können.

Vorgesehene Akteur:innen der Praxis / aus der Forschung

- WWF Oberwallis, Angela Escher
- Michael Ruppen, JAST Visp

Kompetenzen gemäss Kompetenzprofil

Die Werte sowie die berufsethischen Grundsätze der Sozialen Arbeit, auf denen ihr Handeln beruht, zu erläutern, zu hinterfragen und zu begründen (1).

Ihre eigenen kognitiven, emotionalen, körperlichen und sozialen Ressourcen und Grenzen zu beurteilen und ihre Bedürfnisse im Hinblick auf die professionelle Weiterentwicklung zu ermitteln (2).

Eine Arbeitsbeziehung aufzubauen und weiterzuentwickeln, welche die Handlungsfähigkeit und die Selbstbestimmung von Individuen, Gruppen und Gemeinschaften respektiert und fördert (3).

Situationen zu analysieren, sowie Interventionsprojekte zu konzipieren und Handlungen gemäss wissenschaftlichen, methodischen und handlungsbezogenen Kenntnissen planen, durchführen, leiten und evaluieren zu können (4).

Mit einer kritischen Denkweise den Sinn der professionellen Intervention zu hinterfragen sowie relevante, kreative und diversifizierte Vorgehensweisen für soziale Veränderungen vorzuschlagen, welche die gesellschaftlichen, wirtschaftlichen, kulturellen und politischen Herausforderungen auf lokaler, nationaler und internationaler Ebene berücksichtigen (5).

Mit verschiedenen Zielgruppen und in unterschiedlichen Kontexten klar und angemessen zu kommunizieren, sei dies in mündlicher, schriftlicher oder in jeder anderen dafür angemessenen Form (6).

Die Arbeit im Team und in Netzwerken mit einem interprofessionellen und interdisziplinären Ansatz zu organisieren und zu koordinieren (7).

Organisationen und deren Merkmale und Aufgaben zu verstehen, sich zu positionieren und Verwaltungs- und Koordinationsaufgaben übernehmen und umsetzen zu können (8).

Pädagogische Modalitäten

Inputs, Workshops, 2tägige Exkursion, Rechercheaufgaben, Projektarbeit, Coaching, Selbststudium

Evaluationsmodalitäten

Die Evaluation des Schwerpunktmoduls beinhaltet den Lernprozess, die Arbeit mit Jugendgruppen und die Schlussveranstaltung.

Kriterien werden teilweise mit den Studierenden festgelegt.

Modulverantwortliche

Daniela Duff, Dozentin, daniela.duff@hevs.ch

Anita Heinzmann, Lehrbeauftragte, anita.heinzmann@hevs.ch

Travail social et territoires au défi de la durabilité

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module d'approfondissement explore les enjeux territoriaux et environnementaux du travail social en mettant en lumière les notions de développement local, de patrimoine, d'inégalités environnementales et de durabilité. Comment les travailleurs et les travailleuses sociales peuvent mobiliser et renouveler l'intervention sociale pour répondre à ces enjeux territoriaux ? Comment co-construire des projets qui répondent aux besoins des populations locales, tout en préservant les ressources de l'environnement ?

A travers des exemples concrets de projets socio-environnementaux en Suisse romande (en particulier en Valais), vous acquerrez des compétences analytiques essentielles pour décoder les territoires dans leur intégralité, y compris les aspects sociaux, écologiques, politiques et culturels.

Vous ne vous contenterez pas d'apprendre en classe. Notre méthode pédagogique repose largement sur l'exploration sur le terrain, à travers la visite d'un parc naturel régional, de villages de montagnes, de bisses (systèmes d'irrigation ancestraux), ou encore d'un éco-quartier. Ces sorties de terrain sont l'occasion de saisir les problématiques globales des territoires, liées par exemple à la démographie (exode rural, vieillissement, gentrification) ou au dérèglement climatique (gestion de l'eau, risques naturels, îlots de chaleur, etc.), sans négliger une approche sensible des paysages et des non-humains qui les composent. Vous serez amenés à rencontrer des expert-es issus de disciplines variées, tels que des ethnologues, permaculteurs, biologistes, éco-psychologues et urbanistes.

L'une des expériences clés de ce module est la réalisation de projets de groupe portant sur des territoires de votre choix. Vous commencerez par effectuer un diagnostic territorial pour en identifier les forces et les faiblesses, puis vous élaborerez un plan d'actions éco-sociales visant à améliorer la vie des habitant-es. Nous encourageons activement la participation et la créativité, en ayant recours à des méthodes collaboratives telles que les « fresques du climat », le *design thinking* et les *living labs* pour l'élaboration de solutions innovantes et durables.

Approfondissements visés

- Définition et approfondissement de divers concepts :
 - Apports théoriques sur les approches et notions mobilisées aujourd'hui dans les questions environnementales (durabilité, développement durable, justice environnementale, sobriété etc.)
 - Apports théoriques sur la notion de territoire selon diverses disciplines (géographie, sociologie, anthropologie.)
 - Approches actuelles du travail social dans le champ des questions environnementales
 - Apport théorique sur la démocratie participative et les outils de co-construction d'actions territoriales.
- Méthodologie de récolte et d'analyse de données dans le but d'établir un diagnostic de territoire.
- Expérimentation d'outils participatifs de co-création (méthodes Living Lab).

Objectifs d'apprentissage.

Au terme du module, l'étudiant.e. sera capable :

- D'établir un diagnostic de territoire qui articule les dimensions environnementales, sociales et économiques.

- De formuler des objectifs d'action territoriale en termes de durabilité.
- D'identifier les compétences et les ressources des différents acteurs et actrices engagé.e.s sur les territoires étudiés.
- De comprendre les enjeux de la démocratie participative sur les territoires et d'en favoriser le développement.
- D'engager des processus créatifs et collectifs de production de solutions innovantes et durables.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Dans ce module, nous allons à la rencontre de professionnel-le-s, issu-e-s de divers secteurs et disciplines, dont les actions et les projets sur les territoires sont en lien avec les problématiques socio-environnementales (urbanistes, biologistes, permaculteur-ice-s, médiateur-ice-s environnementaux, responsables culturels, membres d'association, etc.).

Compétences visées selon le référentiel de formation

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques au niveau local, national et international (5).

Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité (7).

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques alternent :

- Des cours magistraux,
- Des visites et rencontres sur divers territoires,
- Des fresques du climat,
- Des ateliers d'innovation sociale (living Lab).

Modalités d'évaluation

Le travail de validation est réalisé en groupe. Celui-ci se compose de 2 parties distinctes :

- Un rapport écrit comprenant une description et analyse du terrain choisi
- Elaboration et présentation d'un plan d'actions lors des ateliers d'idéation

Responsables du module

Isabelle Moroni et Tristan Loloum

Variations de l'engagement personnel et professionnel dans le travail social

Principaux contenus et fil rouge du module

Comment varie en permanence le pouvoir d'agir des professionnel-le-s ? Cette question est abordée à travers la notion d'engagement, comprise comme la part de nous-mêmes mise dans l'accomplissement de notre travail dans le but de faire vivre les valeurs que nous avons choisies et de donner un sens à notre existence.

Comment s'articulent alors l'engagement personnel et l'engagement professionnel ? Comment les distinguer ? Comment ces deux types d'engagement se constituent-ils simultanément, évoluent-ils et se modifient-ils l'un l'autre ?

L'engagement est la façon dont évolue la relation d'un individu avec un contexte spécifique. Quels sont les ressorts d'une relation « heureuse » ou « malheureuse » dans une situation de travail ? Sur quoi reposent les dynamiques qui se créent avec les collègues, la hiérarchie, les usagers et usagères, la mission, les règlements, etc. ?

Les professionnel-le-s travaillent en étroite proximité avec les personnes accompagnées et sont personnellement touché-e-s par les situations de vie rencontrées. La relation humaine qui est au cœur du travail social mobilise les professionnel-le-s dans leur subjectivité, activant avec force parfois la dimension personnelle de l'engagement (émotions, sentiments, représentations).

Ce module problématise donc la façon dont les sphères professionnelles et personnelles se transforment, se conjuguent et se font écho, toujours en lien avec une situation particulière. Le module explore les variations de l'engagement en fonction des contextes, des ressources, des histoires et des intérêts personnels. Schématiquement, l'objectif est de comprendre l'impact de l'histoire personnelle sur la pratique professionnelle, l'impact de la pratique professionnelle sur l'histoire personnelle, et l'impact de la situation dans laquelle nous travaillons sur l'articulation de ces deux dimensions.

Les étudiant-e-s seront préparé-e-s à mener en duos des entretiens avec des professionnel-le-s au bénéfice de plusieurs années d'expérience, dans le but d'identifier la façon dont ces derniers et ces dernières définissent, vivent et perçoivent leur propre engagement personnel et professionnel et son évolution. Le suivi et l'analyse de ces entretiens en ateliers préparera le travail d'évaluation du module. Les étudiant-e-s pourront ainsi se familiariser avec cette dimension subtile de l'activité, l'engagement, qui évolue et varie tout au long d'une carrière professionnelle. Ils et elles pourront mieux en anticiper les enjeux et les dynamiques, en se basant sur les expériences des professionnel-le-s interviewé-e-s et en réfléchissant à leurs propres postures. Le principal enjeu de ce module se situe ainsi dans le développement d'une compétence à la réflexivité.

Les étudiant-e-s participeront parallèlement à des ateliers encadrés qui permettront de réfléchir à la gestion de l'équilibre ou du déséquilibre entre engagement professionnel et engagement personnel. Ces ateliers seront construits à partir de la méthodologie de la médiation, utilisée comme méthode de gestion de « conflit » entre une personne et son environnement professionnel. Les travaux du séminaire porteront sur une situation personnelle à analyser à partir de son récit. Les étudiant-e-s devront ensuite produire une conception de leur propre modèle d'engagement. C'est une condition de réussite du module de réaliser ce travail, mais celui-ci ne fera pas l'objet d'évaluation.

Parallèlement, des interventions diverses sous forme de conférences ou de témoignages parsèmeront le module et permettront aux étudiant-e-s d'échanger avec des professionnel-le-s de divers horizons sur la question de l'engagement personnel et professionnel.

Approfondissements visés

L'étudiant-e sera capable d'évaluer la relation qui existe entre engagement, mission et contexte, à travers l'acquisition et l'usage de connaissances théoriques et méthodologiques, et à travers leur application à des situations concrètes.

Cette évaluation de l'engagement sera étroitement liée à la compréhension des problématiques à l'œuvre dans le champ professionnel.

Objectifs poursuivis

Au terme du module, l'étudiant-e sera capable :

- D'expliciter l'importance de la réflexivité dans le quotidien des professionnel-le-s ;
- D'interpréter un récit d'engagement concret dans le travail (entretien avec un-e professionnel-le), en utilisant notamment les notions de statut-fonction-rôle et le concept de 4 dimensions de l'activité (Clot) ;
- D'appliquer les éléments de méthodologie de médiation enseignés à une situation personnelle problématique d'engagement ;
- De décomposer un récit d'engagement personnel en parties significatives, d'identifier les rapports entre ces parties, et d'en dévoiler les rapports sous-jacents ;
- De produire une compréhension structurée et personnelle de son propre engagement.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Entretiens avec des professionnel-le-s au bénéfice de nombreuses années de pratique, issu-e-s de différents milieux institutionnels.

Conférences et témoignages de professionnel-le-s d'horizons divers.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation. (2)

Modalités pédagogiques

Cours théoriques et méthodologiques. Entretiens avec des professionnel-le-s expérimenté-e-s ; ateliers d'analyse qualitative des entretiens. Ateliers encadrés d'initiation à la médiation et d'analyse d'une situation personnelle. Conférences et témoignages. Temps de travail personnel. Présentations orales. Rapport écrit.

Modalités d'évaluation

Participation active à tous les enseignements du module. Réalisation (en duo) de 2 entretiens avec un-e professionnel-le. Présentation orale (en duo) de l'analyse de l'entretien (notée). Rapport final écrit (en duo) de l'analyse de l'entretien

Responsable du module

Robert Frund

Violences dans le champ social : réflexion, positionnement, prévention, intervention

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est constitué de trois parties. La première partie se centre plutôt sur des aspects théoriques qui permettent de préciser des notions essentielles en lien à la violence (définitions, conséquences, origines des violences, etc.).

La seconde partie incite l'étudiant·e à réfléchir à « *moi, travailleur et travailleuse sociale comme auteur·e, victime ou témoin de violence* ». A partir de mises en situation concrètes ou symboliques, d'expériences personnelles apportées par les participant·e·s, d'apports théoriques intégrés, s'engage un processus de co-construction du savoir (savoirs, savoir-être, savoir-faire), permettant à chacun·e de se positionner et d'agir face à la violence, qu'on en soit auteur·e, victime ou témoin.

La troisième partie approfondit trois thématiques spécifiques :

Maltraitance et abus sexuels sur les enfants et les adolescent·e·s... des maux et des remèdes : repérer les signes qui permettent de dépister la maltraitance et les contextes dans lesquels elle survient ; s'approprier des moyens pour aider l'enfant à passer du silence à la parole ; questionner la position de l'intervenant·e professionnel·le face à ces situations ; explorer ses résonances et ses ressentis ; déterminer les moyens d'établir un réseau professionnel collaborant pour protéger l'enfant.

Violences au sein du couple : connaissances thématiques générales (définitions, formes, différence entre conflits et violence, cycle de la violence, emprise, épidémiologie, connaissances du réseau spécialisé, travail sur les représentations et préjugés) ; détecter les situations de violences au sein du couple indépendamment de la position occupée (victime, auteur·e) ; orienter ces situations auprès de services spécialisés pour personnes victimes ou auteures ; travail sur la posture professionnelle qui vise à clarifier son territoire d'intervention, tout en développant des habiletés dans les pratiques de détection et d'orientation.

Suicide et intervention de crise : comprendre ce que signifie « délimitation du suicide et des comportements suicidaires » ; identifier et se familiariser avec l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires et la *postvention* (dispositifs et mesures d'accompagnement après une tentative ou un suicide avéré).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Dans leurs pratiques professionnelles, les intervenant·e·s sont aujourd'hui confronté·e·s à diverses situations de violence, que ce soit en tant que témoin, victime, ou auteur·e. Que cette violence apparaisse au sein du couple, qu'elle touche les enfants, ou qu'il s'agisse d'abus, de maltraitances, ou encore qu'elle soit auto-infligée, ces situations peuvent être gérées grâce à des connaissances théoriques de même que des habiletés professionnelles que nous proposons de développer dans ce module d'approfondissement.

Objectifs poursuivis

Les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de permettre aux participant·e·s de réfléchir et de se positionner face au phénomène de violence. Cela leur permet d'identifier leurs propres résonances liées à la violence. Ils et elles peuvent prendre conscience des émotions en jeu, lorsque des situations de violence sont vécues dans leurs contextes professionnels. Ce module leur permettra de développer des connaissances sur plusieurs formes de violence auxquelles elles et ils pourront être confronté·e·s : violence institutionnelle, violences au sein du couple, violence familiale, abus, maltraitance, conduites auto-dommageables, tentatives de suicide, suicides. Il leur donnera aussi des outils d'analyse et d'intervention face à ces formes de violence.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Des actrices et acteurs du terrain animent certaines sessions du module en fonction de leur expérience et de leur expertise précise dans le domaine de la violence. Des chercheur·e·s sont aussi invité·e·s à intervenir et à présenter l'état actuel des données dans leur domaine.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation (2).

Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés (3).

Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (4).

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, analyses de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges d'expériences. Ce module nécessite une dynamique de groupe permettant la confiance et la bienveillance, dans la mesure où une implication personnelle importante est requise.

Modalités d'évaluation

Ces modalités sont susceptibles d'être quelque peu modifiées pour la prochaine édition du module.

Évaluation intermédiaire : travail individuel écrit qui porte sur l'analyse d'une situation professionnelle vécue dans la position d'auteur·e, victime ou témoin de violence. Ce travail est rendu en cours de module, selon l'échéancier remis en début de module. Les points attribués à cette évaluation représenteront un tiers des points totaux.

Évaluation finale orale : en duo, sur la base d'une situation reçue la veille de l'examen, les étudiant·e·s analysent la situation d'un point de vue théorique. Une proposition d'intervention argumentée sur la base des cours est également proposée.

Responsables du module

Christophe Flühmann & Claude Blanc

